

# PLAN LOCAL D'URBANISME



**VAUDEMANGE**



*Un projet d'avenir pour notre territoire  
... Avec une association élargie*





# Ordre du Jour

- P1** UN PLU POUR VAUDEMANGE?
- P2** LES ENJEUX AU REGARD DU DIAGNOSTIC
- P3** LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PADD

P1

# UN PLU POUR VAUDEMANGE

# 1. Qu'est-ce qu'un PLU ?

*quoi, où et comment construire ?*

- Plus ambitieux que le POS : **le PLU est un document opérationnel et stratégique de planification.**
- **Le PLU dépasse la simple logique foncière du POS** : c'est un instrument d'aménagement et d'urbanisme local.
- Au-delà du seul droit des sols, **il définit le projet global d'aménagement de la commune** dans un souci de développement durable.
- **Il dessine la géographie de la commune de demain** en prévoyant et organisant l'avenir du territoire communal.
- C'est un **document juridique** qui définit et réglemente l'usage et le droit des sols.

# 1. Qu'est-ce qu'un PLU ?

Les + du PLU

POS

PLU

Les objectifs

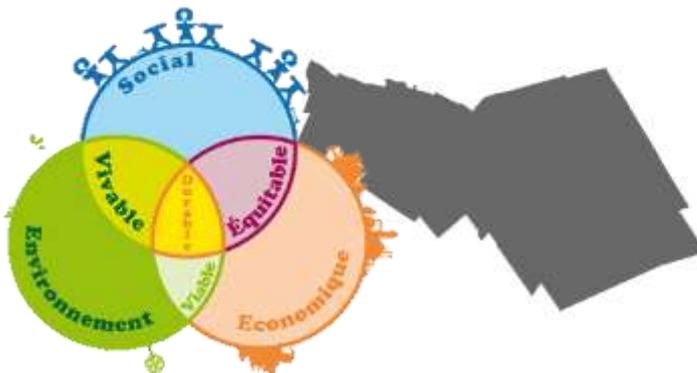
- Déterminer par zone l'affectation des sols
- Définir des règles de constructibilité et d'implantation
- Prévoir les réseaux et équipements publics nécessaire au développement de chaque secteur

*Par la définition d'un projet de territoire (projet d'aménagement) dans le respect du développement durable (Favorise le renouvellement urbain, Préserver la qualité environnementale, Limite la consommation des espaces...)*

Définition du projet

- Repose sur l'analyse des tissus existants
- Le POS est prescriptif sur un plan de zonage et un règlement

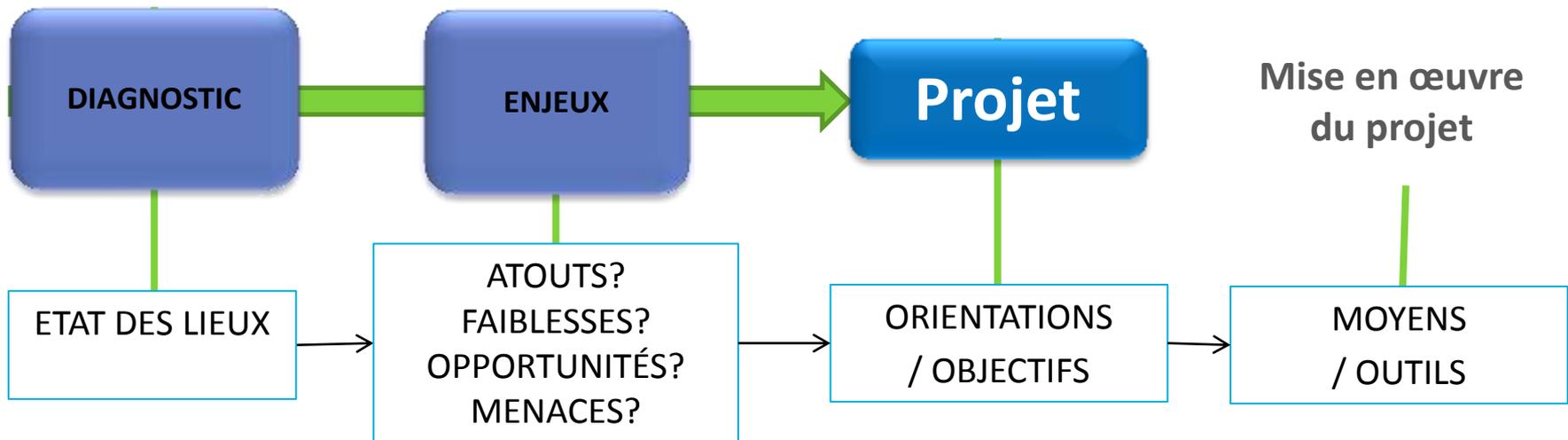
- Repose sur un diagnostic du territoire (Etat des lieux pour l'identification des besoins de développement)
- Le PLU est prescriptif, stratégique et incitatif



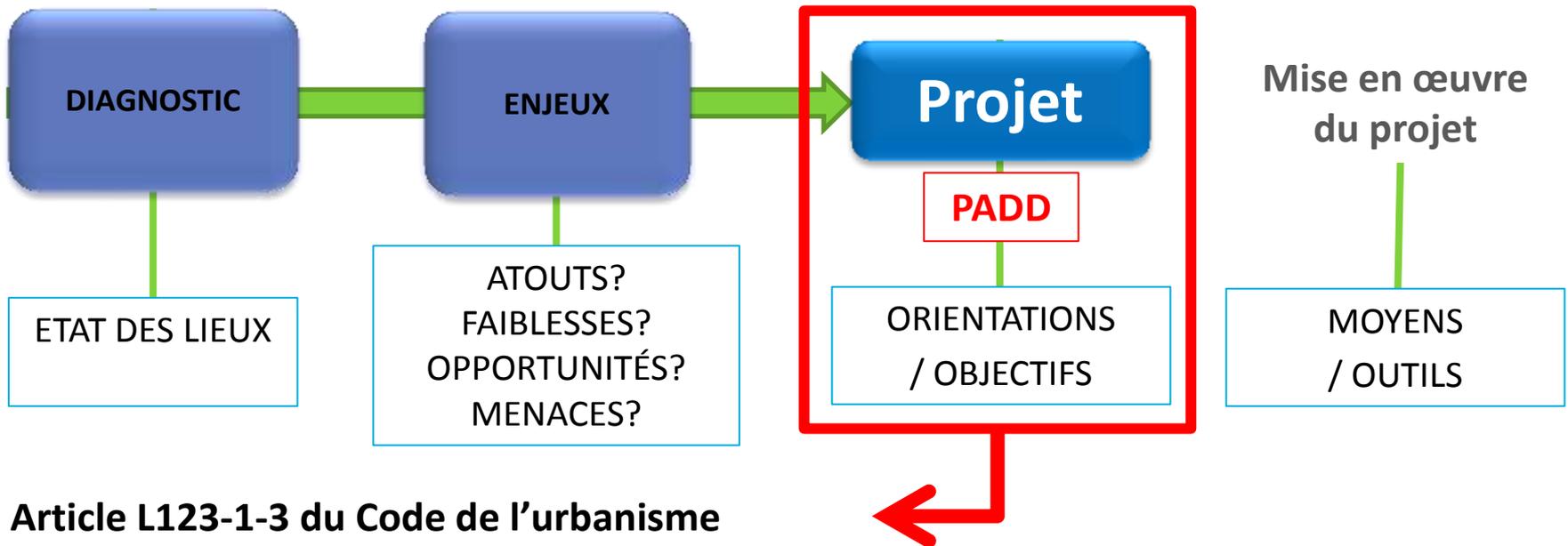
# 1. Élaborer un projet de territoire?

## TERRITOIRE et ses composantes

DÉMOGRAPHIE & HABITAT / ÉCONOMIE ET EMPLOI / SERVICES & MOBILITÉ /  
URBANISATION ET CONSOMMATION DES ESPACES / PATRIMOINE BÂTI & NATUREL /  
LES PAYSAGES / LA BIODIVERSITÉ / LA GESTION DES RESSOURCES / SECURITÉ ET  
SANTÉ PUBLIQUE...



# 1. Élaborer un projet de territoire pour planifier le développement?



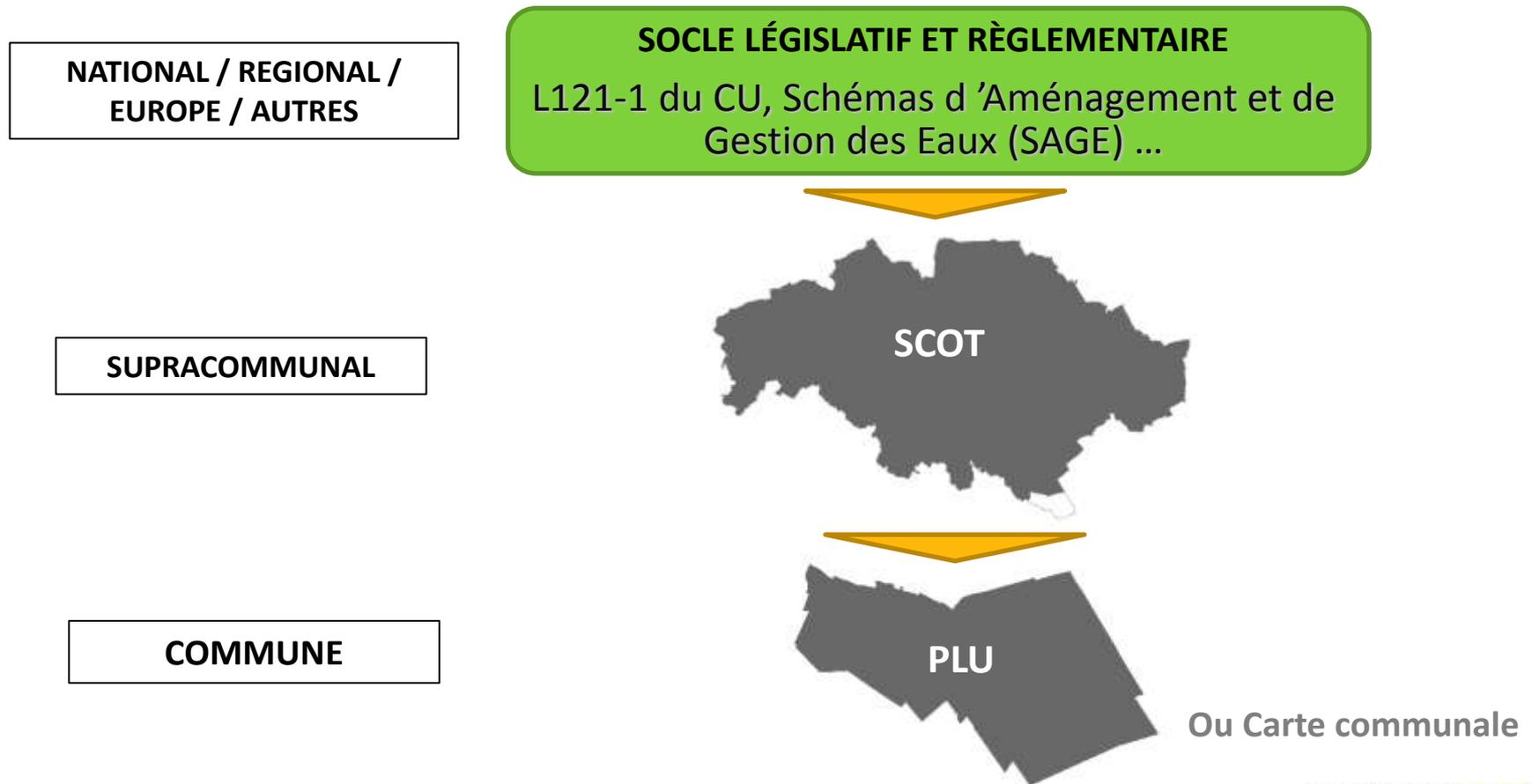
## Article L123-1-3 du Code de l'urbanisme

- Définit des orientations en matière de politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques
- Arrête les orientations en matière d'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs
- **Objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.**

# 1. Qu'est-ce qu'un PLU ?

*La hiérarchie des normes*

Le document de niveau supérieur impose ses orientations à celui de niveau inférieur



## 2. Le contenu d'un PLU



1. **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : projet des élus pour le territoire = le **Document fondateur**

*Documents opposables aux autorisations d'urbanisme (Permis de Construire – Déclaration de Projet...) en compatibilité*

2. **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** :

*Documents opposables aux autorisations d'urbanisme (Permis de Construire – Déclaration de Projet...) en compatibilité*

3. **Les Règlements (écrit et graphiques)**

*Documents opposables aux autorisations d'urbanisme (Permis de Construire – Déclaration de Projet...) en conformité*

4. **Les Documents d'informations et de justifications**

Rapport de présentation + Annexes

la correspondance des zones  
du POS → au PLU

U	→	U
NA	→	AU
NC	→	A
ND	→	N
NB	→	Supprimée

# P1 Un PLU pour la commune de Vaudemange

## Les objectifs contextuels :

### Adapter le document d'urbanisme aux exigences et préoccupations actuelles :

- **Le POS révisé**, approuvé en juin 1997 ayant fait l'objet de diverses procédures (dernière approbation date du 06/2008), **n'est plus adapté aux préoccupations et exigences actuelles issues des Lois** « Grenelles de l'Environnement » et loi « ALUR » pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, loi d'Avenir pour l'Agriculture l'Alimentation et la Forêt) notamment **en matière d'habitat, de développement économique et commercial, de déplacements et de préservation du cadre de vie et de l'environnement...**
- **Mettre en conformité un document d'urbanisme avec le nouveau cadre réglementaire.**
- **Rendre compatible le PLU avec le S.Co.T. de la région de Reims** (approuvé en 2007 est en cours de révision) qui oriente le développement urbain sur l'agglomération et ses franges.

# P1 Le planning



## Les modalités de concertation

- Publication bulletin
- Cahier d'observations
- Réunion Publique

+ Publications site internet



P2

# LES ENJEUX AU REGARD DU DIAGNOSTIC

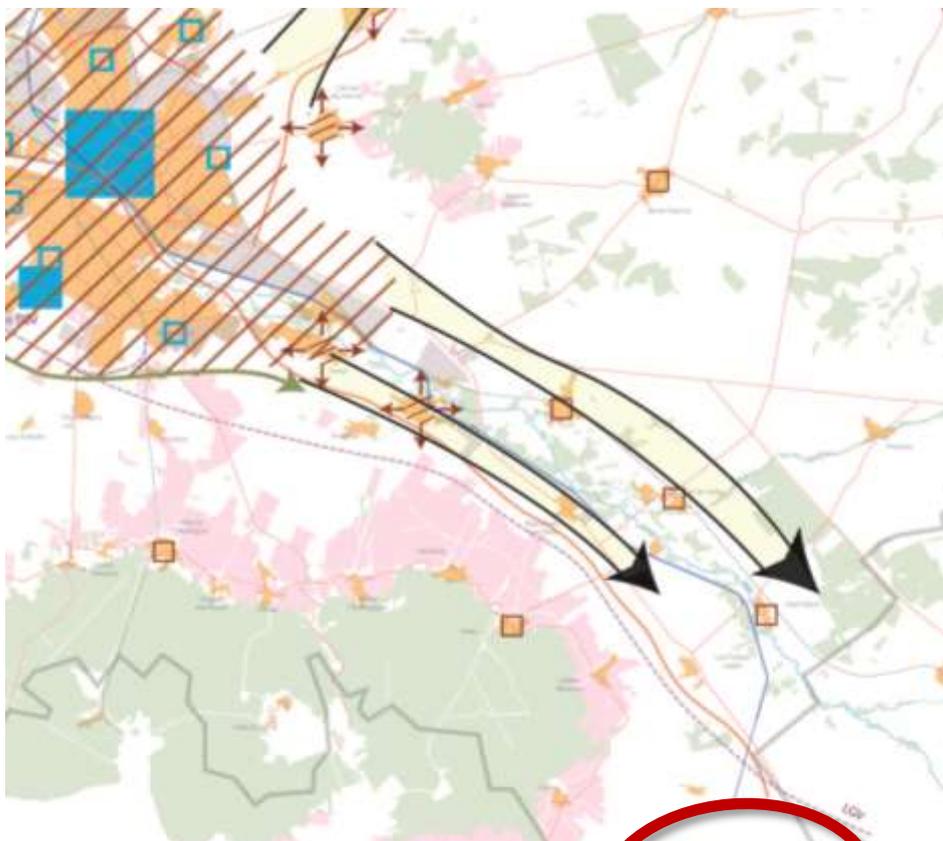
Les données utilisées: INSEE (juin 2014),  
SIRENE, AGRESTE 2010...

**PLU VAUDEMANGE**



# LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

DÉMOGRAPHIE & HABITAT / ÉCONOMIE ET EMPLOI & SERVICES / MOBILITÉ



**Une commune rurale (armature SCOT)**

- Commune viticole (1315 ha) située entre la Vallée de la Vesle et la Montagne de Reims.
- Commune de la 4<sup>ème</sup> couronne périurbaine du pôle urbain rémois (25 min et + de l'agglomération - INSEE), sous l'influence des polarités urbaines proches: Châlons-en-Champagne (20 min), Epernay (30 min), et des bourgs-structurants (Mourmelon-le-Grand).
- Proche de grandes infrastructures de déplacements des hommes et activités. (Canal, Autoroute de l'Est, RD944)

Plan: Extrait du DOG du SCoT de la région rémoise approuvé le 3 décembre 2007

## Un territoire sous influences



Extrait de la carte des  
intercommunalités de la région  
rémoise - AUDRR

*Le développement de Vaudemange est à considérer suivant plusieurs échelles territoriales :*

- **À l'échelle du pays rémois:** dans la dynamique de développement du Sud Rémois
- **À l'échelle intercommunale,** au regard des relations au sein de **Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims (VCMR)**, avec Reims Métropole et des intercommunalités limitrophes.
- **À l'échelle locale,** au regard du développement s'opérant dans les communes limitrophes : Trépail, Billy-le-Grand, Isse, Ambonnay, Les Grandes-Loges..
- **À l'échelle communale** au regard des besoins de développement interne au territoire.

## Position géographique

### *Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

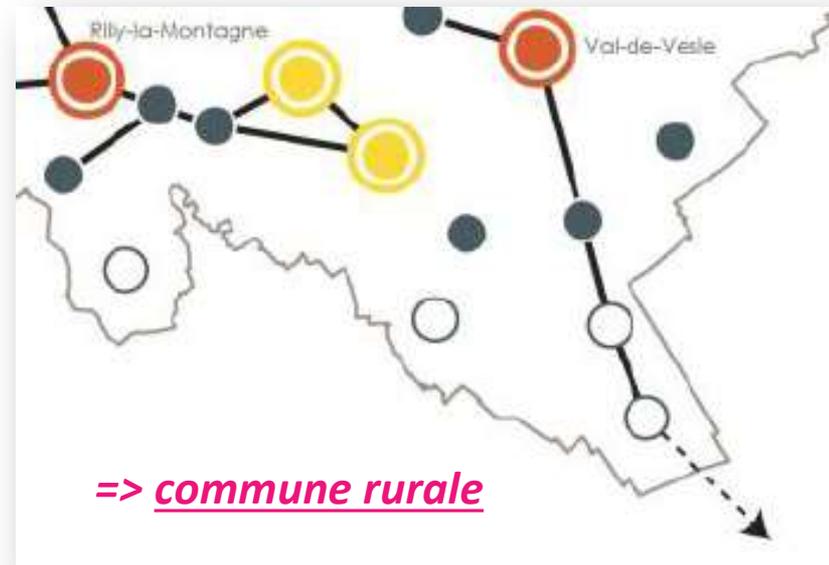
- Maitriser notre attractivité issue de notre position géographique favorable au cœur de trois bassins de vies.
- Préserver notre cadre de vie rural dans un modèle périurbain en poursuivant la mise en œuvre des politiques publiques supra communales (coopérations).

*Pour rappel : les objectifs du projet de SCoT arrêté*

#### Armature territoriale à 6 niveaux



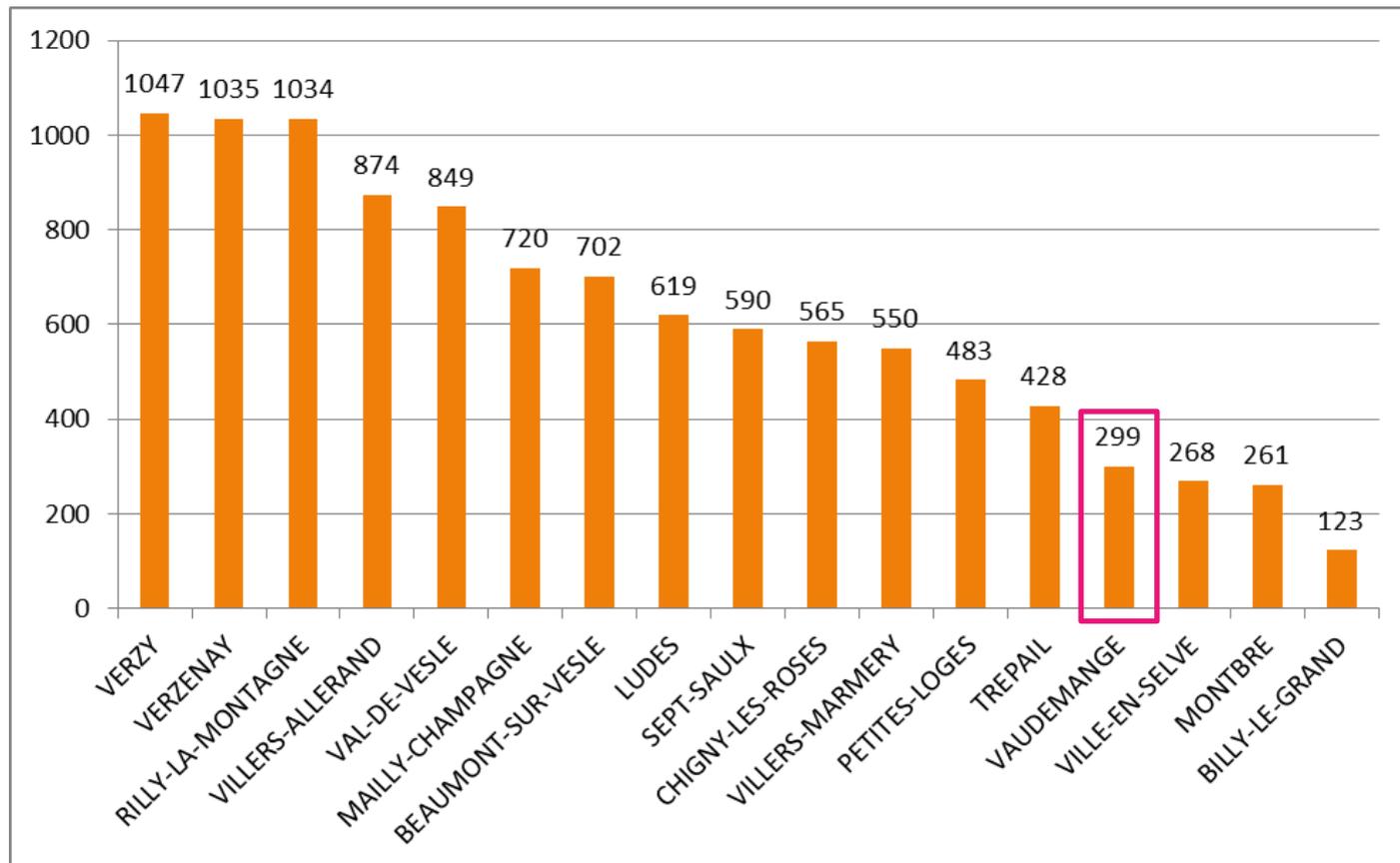
#### Réseau urbain



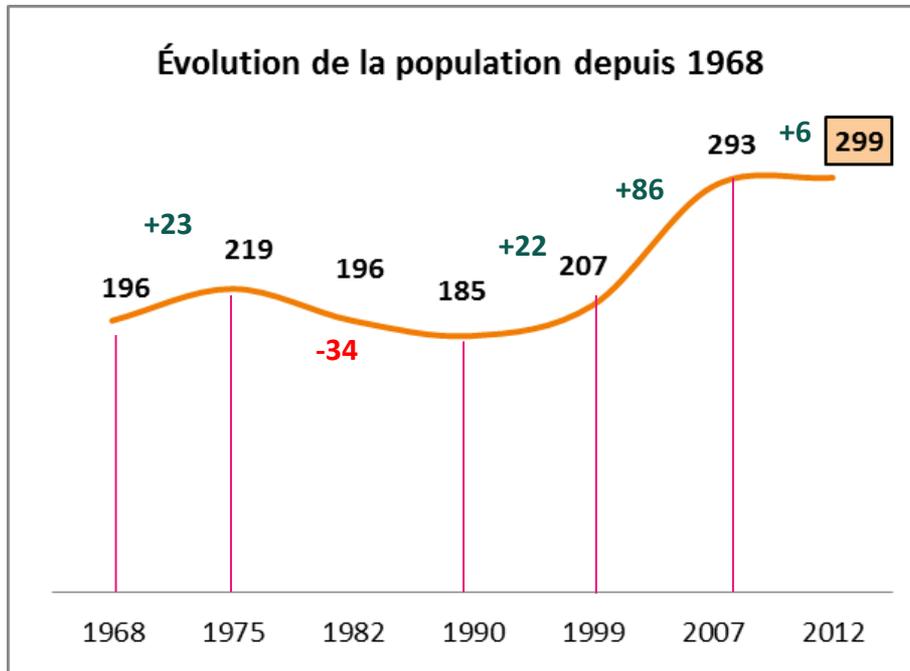
## Dynamiques démographiques

*Une commune rural d'environ 300 habitants en 2012* (source: Insee 2012)

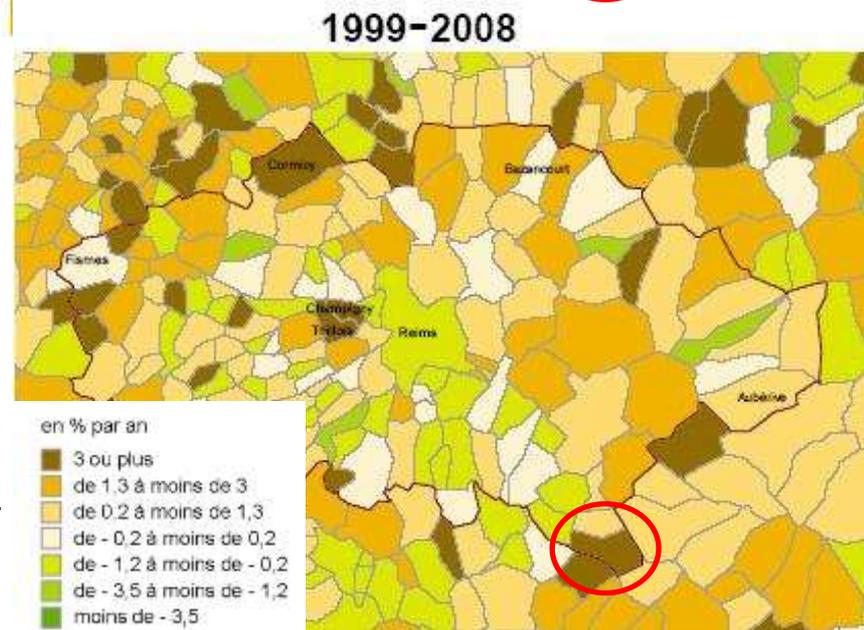
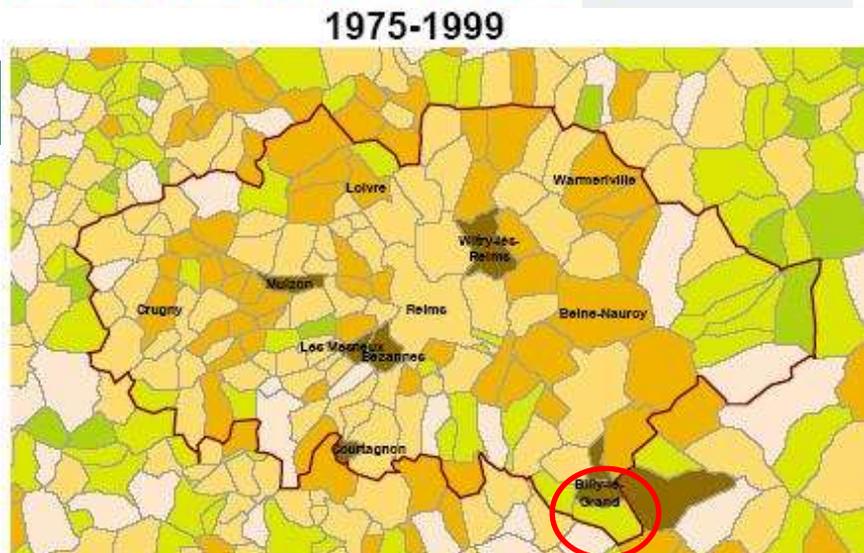
- 2,4% de la population de l'intercommunalité en 2012 (12 459 habitants en 2012),



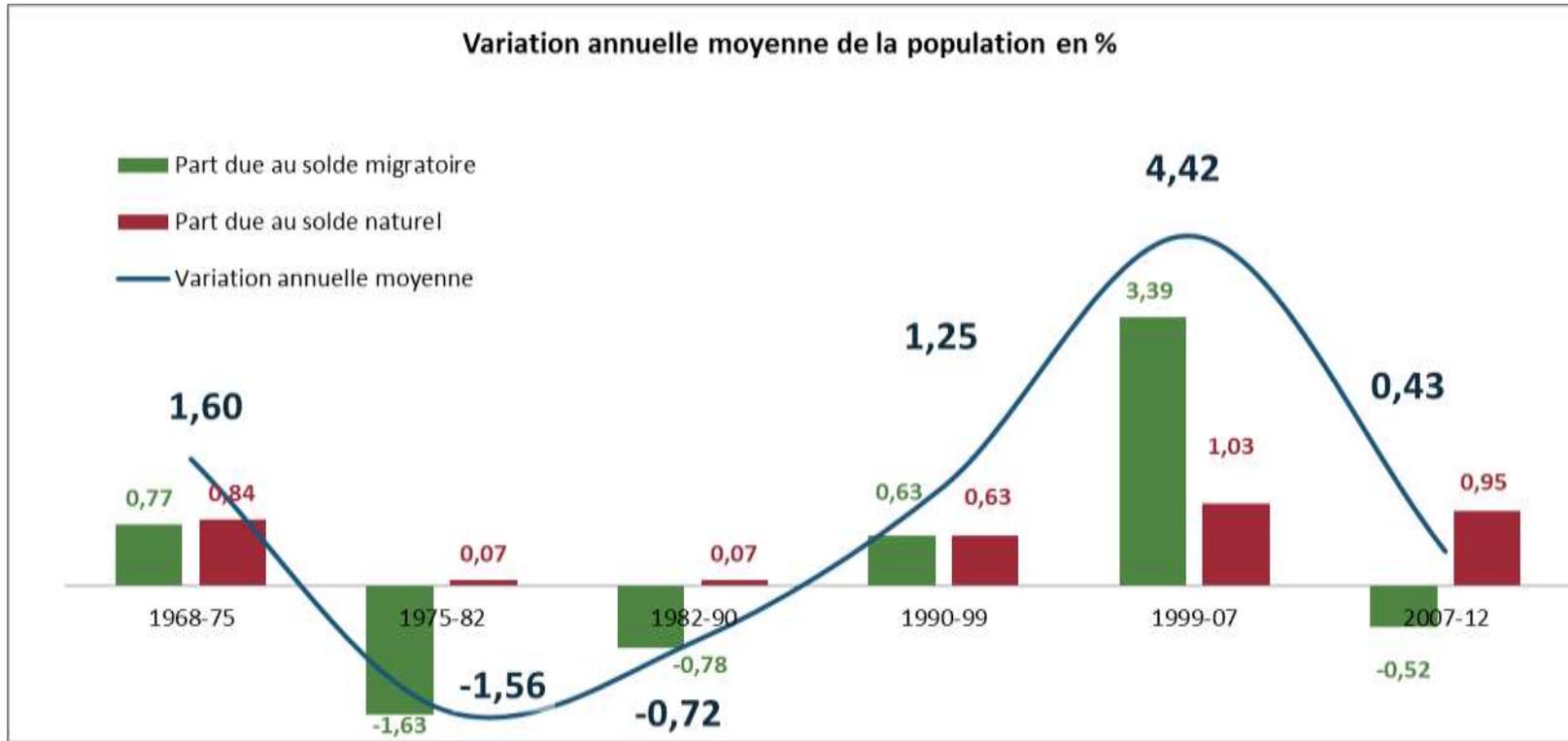
## Dynamiques démographiques



- Une succession de variation de la population depuis 44 ans. +> décroissance de la pop de 1975 à 1990.
- La plus forte croissance est enregistrée de 1999 à 2007 avec **+ 86 habitants supplémentaires = +4,42% de pop. en moyenne par an.**
- Depuis 2007 stabilisation de la croissance. +6 habitants supplémentaires.



## Dynamiques démographiques



- Depuis 1968 jusqu'en 2007, la croissance démographique est influencé par les variations du **solde migratoire** (différence arrivées/départs de population sur le territoire).
- Un solde naturel (naissances-décès) toujours excédentaire. Fort depuis 1999 quasi 1% de pop en plus.
- Dernière période évolution (2007-2012)=> solde naturel positif => **STIMULE LA CROISSANCE**

P2

Dynamiques démographiques

Un comparatif communautaire

Commune	Population 2012	Evolution 2007-2012	
		%	Nombre
BILLY-LE-GRAND	123	25,5	25
VAL-DE-VESLE	849	11,1	85
PETITES-LOGES	483	11,0	48
CHIGNY-LES-ROSES	565	8,8	46
VILLERS-ALLERAND	874	5,5	46
SEPT-SAULX	590	4,1	23
<b>VAUDEMANGE</b>	<b>299</b>	<b>2,2</b>	<b>6</b>
MONTBRE	261	-1,1	-3
VILLERS-MARMERY	550	-1,5	-8
BEAUMONT-SUR-VESLE	702	-1,6	-11
RILLY-LA-MONTAGNE	1034	-1,9	-20
VERZY	1047	-2,0	-21
LUDES	619	-2,3	-15
TREPAIL	428	-3,3	-15
VERZENAY	1035	-3,8	-41
MAILLY-CHAMPAGNE	720	-4,3	-33
VILLE-EN-SELVE	268	-6,5	-19
<b>CCVCMR</b>	<b>12459</b>	<b>0,8</b>	<b>98</b>

**Evolution 2007-2012  
des communes proches**  
Isse (124Hab) : +5 hab  
Ambonnay (941 Hab): -4 hab  
Les Grandes Loges (281 Hab):  
+29Hab

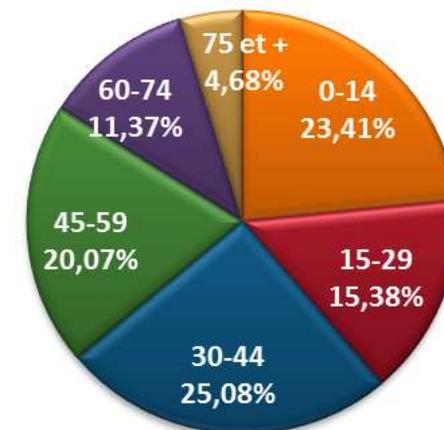


## Dynamiques démographiques

### Une tendance au vieillissement

- **38,8% de la population a moins de 30 ans** en 2012 (contre 42,1% en 2007) - cette part est en diminution
- **45,2% de la population a entre 30 et 59 ans** en 2011 (43,4% en 2007) augmentation des effectifs notamment de la tranche d'âge des 45-59 ans.
- **Les + 60 ans représente 16,1% de la population** en 2012 (contre 14,5 % en 2007 ) 42 à 48 soit +6 personnes.

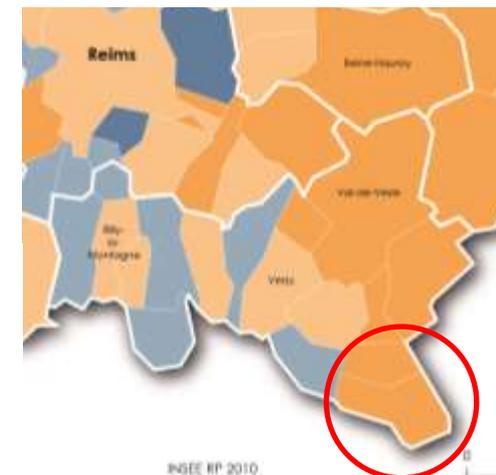
Structure par âge de la population en 2012



Évolution de la structure par âge entre 2007 et 2012						
	2007		2012		variation absolue 06-12	variation relative 06-12
	nombre	%	nombre	%		
0-14	83	28,28	70	23,41	-13	-15,4
15-29	40	13,79	46	15,38	6	14,0
30-44	81	27,59	75	25,08	-6	-7,1
45-59	46	15,86	60	20,07	14	29,3
60-74	27	9,31	34	11,37	7	24,8
75 et +	15	5,17	14	4,68	-1	-7,5
<b>total</b>	<b>293</b>	<b>100,00</b>	<b>299</b>	<b>100,00</b>	<b>6</b>	<b>2,2</b>

\* ratio entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans  
La moyenne en France est de 1,09

Indicateur de jeunesse\*



## Dynamiques démographiques

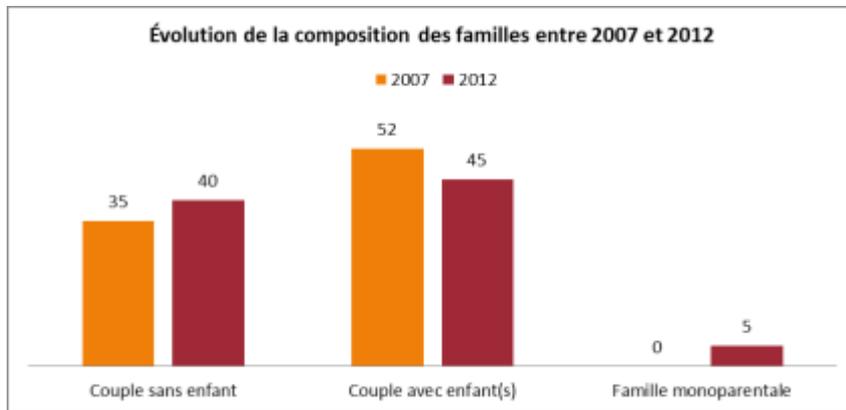
### Une augmentation du nombre de ménage plus rapide que celle de la population.

(299 habitants pour 115 ménages en 2012)

- **2,57 personnes par ménage** en 2012 (3,38 en 1968) = Desserrement des ménages lié au phénomène de vieillissement, de décohabitation...

#### Pourquoi? (ménage : une famille ou une personne seule)

- **Hausse des personnes seules** => 25 personnes seules en 2012 (contre 17 en 2007)
- **Diminution des familles avec enfants** :  
90 familles en 2012 dont:
  - ☐ 45 couples avec enfant de moins de 25 ans en 2012. (contre 52 en 2007)
  - ☐ 40 familles sans enfant (35 en 2007)
- ⇒ Les familles avec enfant(s) restent majoritaires
- ⇒ 5 familles monoparentales recensées
- **Diminution du nombre d'enfant par familles**





## P2 Habitat / Logement

**135 logements recensés en 2012** (117 en 2007)

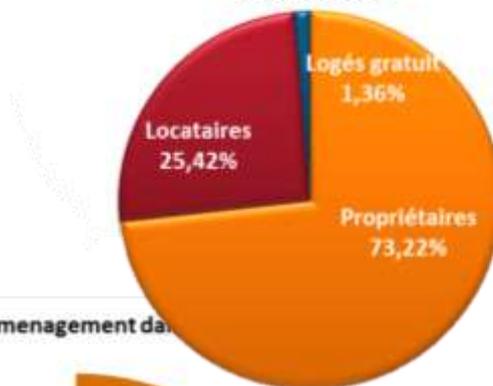
- Dont **85% de résidences principales (RP), soit 115 logements** et 3 résidences secondaires.
- **13% de logements vacants, soit 18 logements libres** recensés par l'INSEE en 2012 (9 en 2007, 3 en 1999, 1 en 1990... ) => livraison? Insalubrité? (nécessité de réhabilitation ou rénovation thermique? )

**Un parc de logements peu diversifié (typologie):**

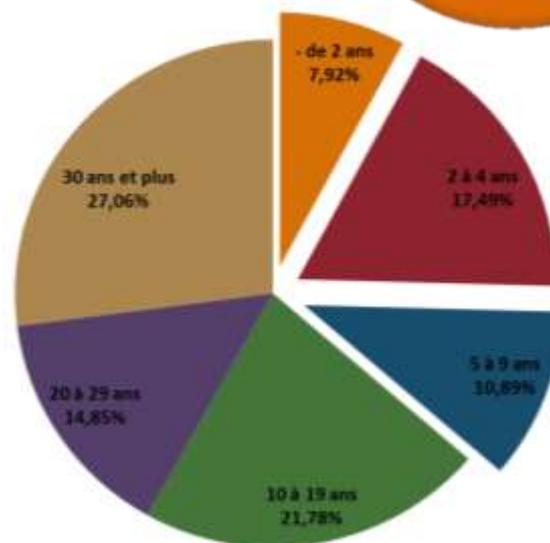
- 100% de **maisons en résidence principale** (115 maisons en 2012) – 1 appartement vide? En RS?
- De **grands logements (Pas de studio ni de T2) : environ 70% des Résidences principales ont 5 pièces ou plus + en 2012.**
- Une majorité de **propriétaires-occupants (73,2%)**
- Mais + de **25% en location (30 logt loués dont 1 en HLM) et 1,3% de logés gratuits (2 logt gratuits) en 2012**
- **40% des ménages ont emménagés depuis moins de 10 ans** soit environ 46 ménages.

*Typologie des logements de Vaudemange en 2012*

Statut d'occupation des résidences principales entre 2007 et 2012



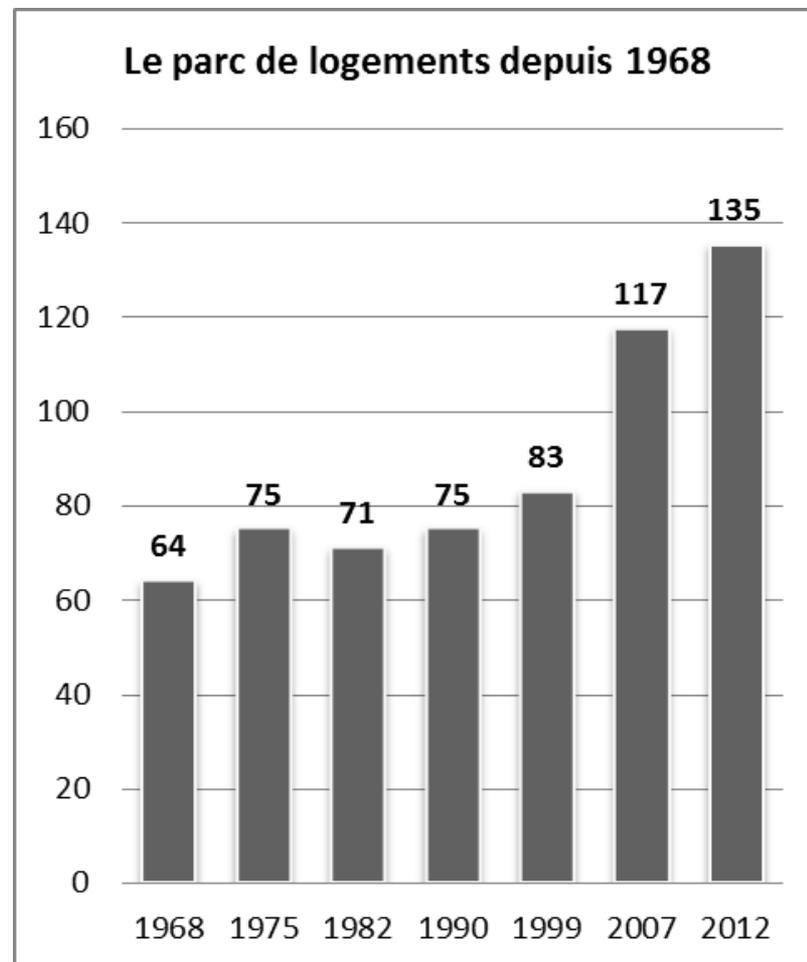
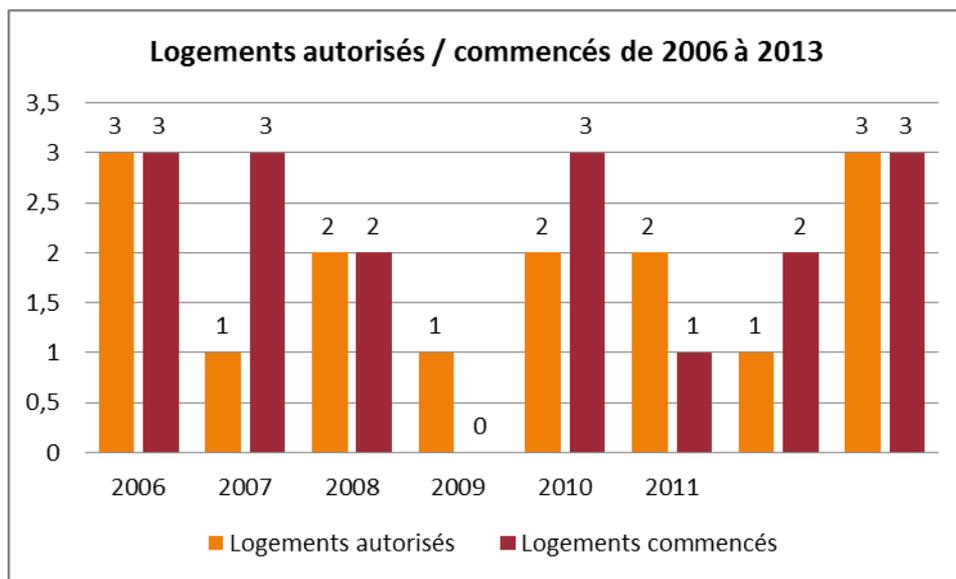
Ancienneté d'emménagement dans



# P2 Habitat / Logement

## Une production de logement continue depuis 2005

- Plusieurs phases d'évolution, notamment forte croissance entre 1999 et 2007 (+34 logements).
- Croissance soutenue entre 2007 et 2012 = +18 logt
- Une moyenne de 2 à 3 logements supplémentaires/an = 27 permis de construire depuis 2005 (source commune)



Commune	Logt 2012	Evolution 2007-2012	
		%	Nombre
<b>VAUDEMANGE</b>	<b>135</b>	<b>15,33</b>	<b>18</b>
VAL-DE-VESLE	354	12,59	40
CHIGNY-LES-ROSES	284	11,95	30
PETITES-LOGES	173	10,18	16
VILLERS-ALLERAND	315	9,31	27
VERZY	512	8,02	38
SEPT-SAULX	225	6,29	13
BILLY-LE-GRAND	48	4,35	2
VILLERS-MARMERY	273	3,35	9
MAILLY-CHAMPAGNE	347	2,47	8
RILLY-LA-MONTAGNE	474	2,38	11
LUDES	317	2,23	7
TREPAIL	223	2,21	5
MONTBRE	118	1,91	2
VILLE-EN-SELVE	125	1,07	1
VERZENAY	462	-0,66	-3
BEAUMONT-SUR- VESLE	277	-1,41	-4
<b>CCVCMR</b>	<b>4665</b>	<b>4,96</b>	<b>221</b>

**Evolution 2007-2012  
des communes proches**

Isse (124Hab) : +5 hab / (52 logt) +7

Ambonnay (941 Hab): -4 hab /  
(442logt) -3

Les Grandes Loges (281 Hab):  
+29Hab / (108 logt) +7



## Les dynamiques sociodémographiques et l'habitat

### *Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

- Maintenir les dynamiques démographiques pour assurer une mixité sociale et intergénérationnelle.
- Prendre en compte le parcours résidentiel des ménages ainsi que les évolutions sociétales (Desserrement des ménages notamment) afin de produire une offre de logement répondant aux besoins de la population (Diversité du statut de l'occupation).
- Produire un habitat diversifié répondant aux demandes (diversité des tailles et formes urbaines), adaptés aux besoins notamment intégrant la problématique d'adaptabilité dû à la perte d'autonomie.
- Valoriser le parc de logement existant en réduisant le nombre de logements vacants.

## Économie & Population active

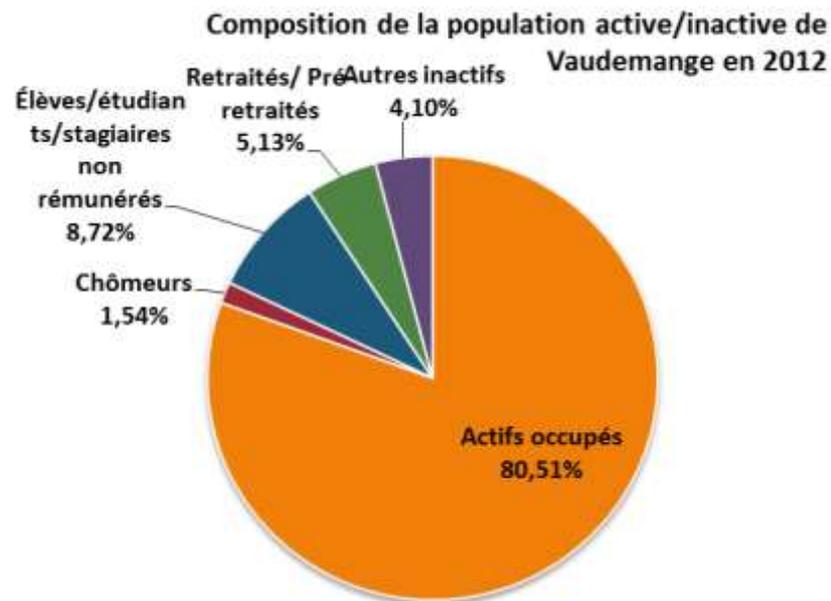
**299 habitants = 195 personnes** en âge de travailler (15-64 ans) en 2012 soit en **augmentation => +17 personnes** entre 2007 et 2012, selon l'INSEE

**ACTIFS= 160 personnes** (82,05% des 15-64ans)

- dont **157 ayant un emploi**. (146 en 2007) = **tx activité de 82,1%**
- Taux de chômage **de 1,9%** de la population active (Reims: 16,5%, CCVCMR: 5,5%) => **3 chômeurs** recensés en 2012 (0 en 2007).

**INACTIFS = 35 personnes** (17,95% des 15-64ans)

- **10 retraités recensés en 2012** = en diminution (2007 = 12 pers.)
- 17 étudiants, d'élèves représente 48,6% de la population inactive = **12 pers en 2007, soit +5 personnes**.
- Les autres inactifs passe de 7 à 8 pers en 5ans.

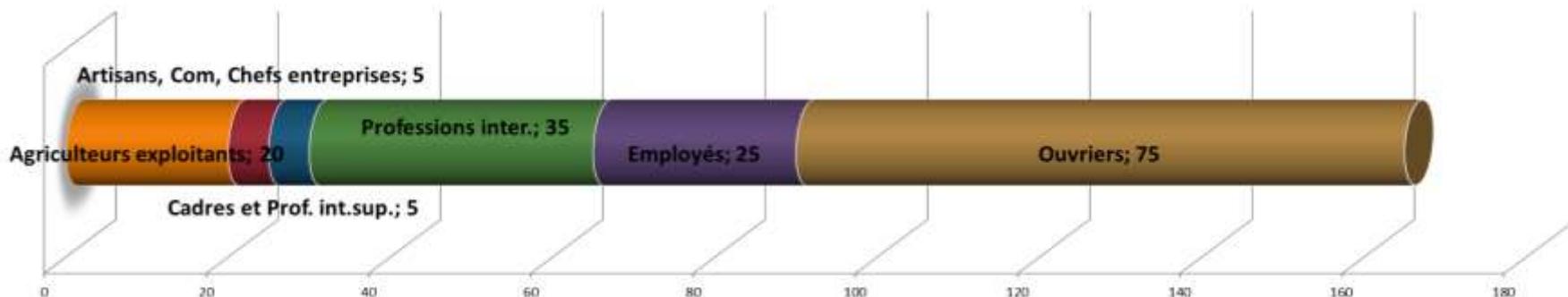


**A savoir: 31,6% des 18/24ans sont scolarisés (inactifs)**

## Économie & Population active

**Augmentation significative des actifs occupés des ouvriers et professions intellectuel sup.**

Les actifs ayant un emploi (15-64ans) par CSP, Vaudemange en 2012



				Évolution 07-12	
	2007	2012	2012 (%)	Nb	%
<b>Agriculteurs exploitants</b>	32	20	12,12	-12	-38,07
<b>Artisans, Com, Chefs entreprises</b>	8	5	3,03	-3	-38,07
<b>Cadres et Prof. int.sup.</b>	20	5	3,03	-15	-75,23
<b>Professions inter.</b>	16	35	21,21	19	116,77
<b>Employés</b>	36	25	15,15	-11	-31,18
<b>Ouvriers</b>	36	75	45,45	39	106,45
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>165</b>	<b>100,00</b>	<b>16</b>	<b>10,48</b>

**83 emplois en 2012 et 51 établissements actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2014** INSEE, CLAP

- + 13 emplois en 5 ans, soit +18% d'emplois sur le territoire
- Indicateur de concentration d'emploi de 53,1% (nombre d'emplois dans la commune pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la commune) soit 1 emploi pour 2 actifs.
- **43 actifs occupés sur 157 vivent et travaillent à Vaudemange, soit + de 27,4% des actifs ayant un emploi.**
- **51 établissements actifs\* (au 1er janvier 2014) dont :**
  - 58,8% dans le secteur de l'Agriculture, sylviculture et pêche (30 étab)
  - 7,8% dans le secteur de l'Industrie (4 étab),
  - 7,8% dans l'Administration (4 étab) et
  - 25,5% dans le secteur du Commerce, transports et services divers (13 étab).

**L'INSEE recense 13 établissements actifs dans le champs marchand hors agriculture**

## L'activité agricole

### Données issues du recensement agricole AGRESTE de 2010

- Orientation technico-économique de la commune = **Viticulture**
- **30** exploitations ayant leur siège dans la commune en 2010 (34 en 2000 et 36 en 1988) = **en diminution**
- **SAU** des exploitations (ayant leur siège dans la commune) en 2010 = **977ha**, en diminution depuis 1988 (1044ha)
- **914ha de terres labourables**,
- **63ha de cultures permanentes**
- **1121,31 ha** inscrit au Registre parcellaire graphique (cf carto) sur Vaudemange
- **AF de Vaudemange**



Exploitations en Culture de céréales (sf riz) légumineuses, graines oléagineuses: **SIRENE 2013**

- Ferme d'Alger: SCEA PONSIN
- SCEA PADOVANI
- + 3 autres exploitants (PRUNIER, ROCHET, MUNEROT)

## L'activité viticole

36,7 ha en AOC –  
Champagne

- Chardonnay
- Pinots-Noirs

11 maisons de  
champagne  
recensés par la  
commune et une  
coopérative.



<http://maisons-champagne.com/commune/vaudemange>

## Le potentiel développement touristique

- ❑ **Paysage de Champagne** = Patrimoine mondiale de l'Unesco depuis 2015.
  - ✓ Route du Champagne (*potentiels oenotouristes: +19 000 visiteurs phare de verzenay en 2011*)
- ❑ **Tourisme vert / Champagne à vélo ou à pied**
  - ✓ GR14 – GR654
  - ✓ Quelques sentiers thématiques à proximité (*Circuit des énergie renouvelable initié par Champagne Dethune AMBONNAY – Sentier des Loges de vigne TREPAIL (tourisme-en-champagne) ...*)
- ❑ **Aux portes du Parc Naturel Régional (15min en VL – 30min en velo)**
  - ✓ Verzy : Faux de Verzy / Observatoire du Mont Sinai / Parc Arboxygène (*bar à Champagne*)
  - ✓ Verzenay: Phare de Verzenay – Musée de la vigne + Moulin de Verzenay
  - ✓ Mailly-Champagne: Carrière pédagogique...
- ❑ **Proche de la vallée de la Marne et d'Epernay** (*tte ses activités et hébergements associés*)
- ❑ **Port de Vaudemange – Halte nautique**
- ❑ **Présence d'un gîte L'OREE DES VIGNES = 5 chambres / capacité : 15personnes**



## Emploi & tissu économique

### *Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

- Promouvoir et coordonner le développement touristique notamment lié à la viticulture mais de manière plus large du tourisme vert à la campagne (à la ferme, fluviale, randonnées, cycle...).
- Renforcer et développer la viticulture, l'agriculture de proximité ainsi que les activités liées aux filières vertes.
- Accompagner le développement de services à l'échelle locale.



## Vie locale : organisation fonctionnelle

### Les équipements publics / les réseaux :

- **Déchets:** SYCODEC (déchetterie de Villers-Marmery)
- **Electricité:** SIEM
- **Alimentation en Eau :** Commune de Vaudemange
- **Assainissement :**

Communauté de communes = Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims => Assainissement individuel

### L'accès au numérique:

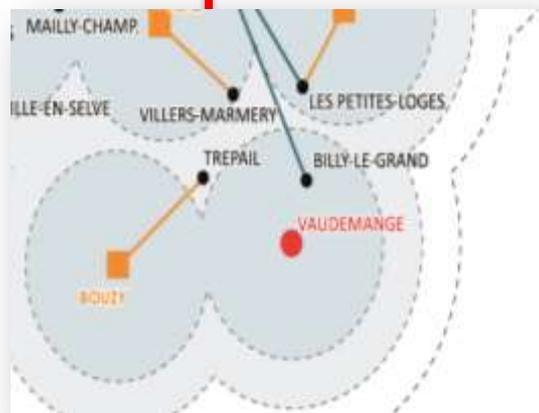
**Internet / débit :** ADSL - pas de dégroupage  
NRA (nœud de raccordement d'abonnés situé sur la commune – plus on s'en éloigne plus la connexion est dégradée)

250 lignes = débit théorique maximum de 2 Mbit/s en réception

Source : <http://www.ariase.com/fr/haut-debit/marne/vaudemange.html>



Le réseau théorique du haut débit (2014)

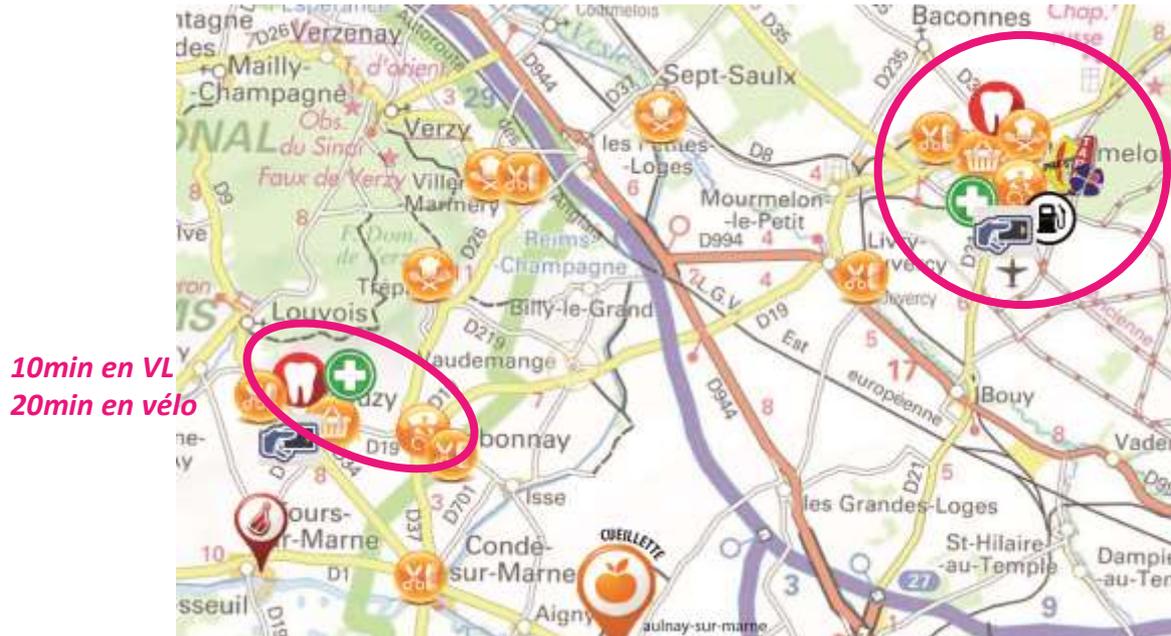


## Vie locale : les équipements, les commerces et les services

### Les commerces – services :

- Pas de commerce de proximité sur la commune mais **une offre de commerces ambulants** : Boulangerie/ Boucherie
- Services: **DomiDOG** (toiletage à domicile) – **Société en informatique JMG et Associés**  
D'autres services à domicile? Coiffeur?

### Carte des services et commerces à proximité de Vaudemange:



10min en VL  
20min en vélo

15min en VL  
40min en vélo

P2

## Vie locale : les équipements, les commerces et les services

### Structures d'accueil - Scolarité :

- Groupement intercommunal (CCVCMR) – Trépail/ Vaudemange/ Billy-le-Grand:**
  - Ecole maternelle: Trépail
  - Ecole élémentaire de Vaudemange: 45 élèves (site internet de Vaudemange)
  - Cantine à Trépail au foyer rural
- Crèche par l'association des familles rurales: Micro-crèche « Les Galipettes »
- 3 assistantes maternelles sont installés sur la commune**
- Collège - Lycée: Verzy / **LYCEE MARC CHAGALL**, Reims



## Vie locale : vie associative et évènements communaux

### Liste des associations présentes sur la commune (source commune):

- APE: association des parents d'élèves
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vaudemange (section départementale)
- Club Joie de Vivre pour les personnes âgées
- Association « la Renaissance » (gestion de la salle polyvalente en collaboration avec la commune de Billy-le-Grand) = organisation de la fête patronale
- Association Familles Rurales: Vaudemange, Billy, Isse et Trépail



P2

## Vie locale : Une commune équipée pour la pratique du Loisir



## P2 Vie locale : organisation fonctionnelle et solidaire

### *Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

- Conforter notre niveau d'équipement vecteur d'attractivité notamment en poursuivant les relations et coopérations supra communales afin d'assurer un niveau d'équipements aux populations et activités (*Inscrire Vaudemange au sein de la future communauté urbaine*) en mutualisant et optimisant les équipements et services à la personne.
- Développer le réseau numérique comme source de mobilité.
- Valoriser le lien social et les échanges, en renforçant les animations de la vie locale vecteur de cohésion sociale (*espaces publiques et équipements*)
- Favoriser le développement des services et commerces de proximité (notamment les services à domiciles, les commerces ambulants, les circuits courts....)
- Conserver la mixité fonctionnelle du village (rapport de proximité)

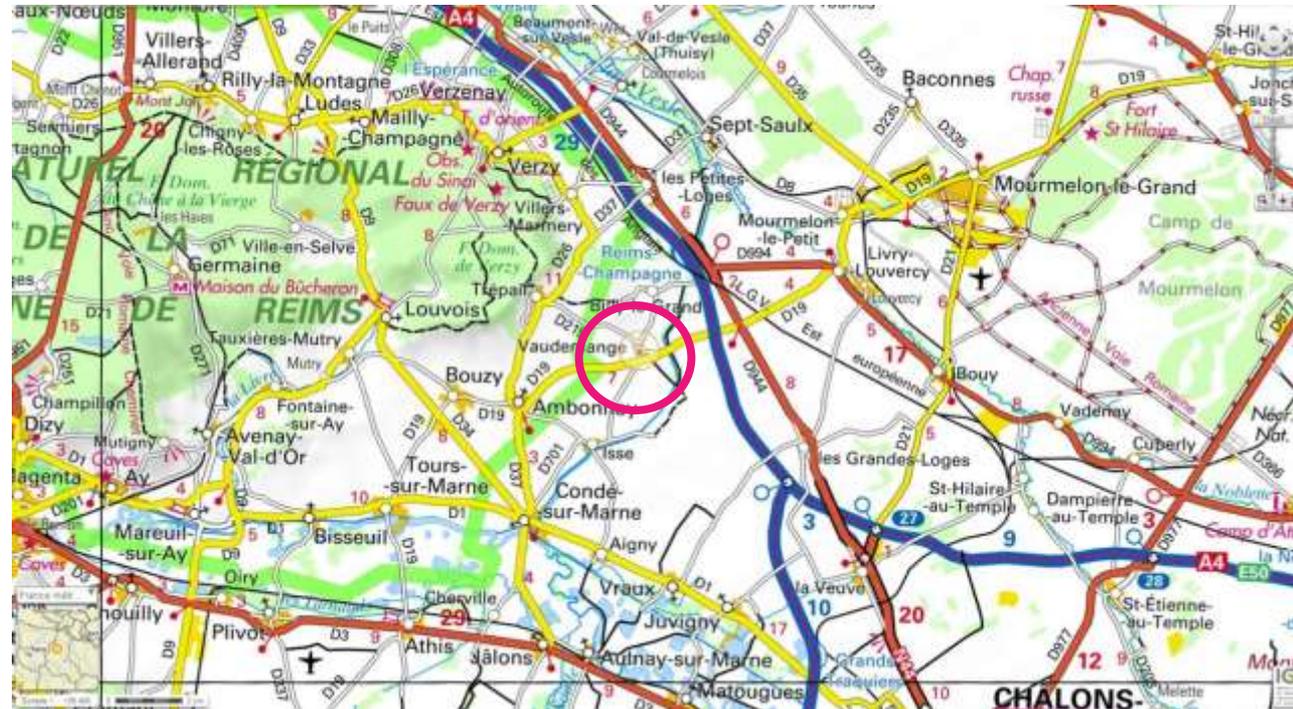


## Déplacements – Accessibilité

### Le réseau routier:

Desserte locale = D19 (nb de véhicules/jours? ) et D944 (Reims/Châlons)

- Passage sur le territoire de l'autoroute A4 (échangeur le plus proche : la Veuve en 15min)
- Proximité D3 (direction Epernay) = à 12min (Jâlons)



### Accessibilité :

- Reims: 30min
- Châlons-en-Champagne: 20min
- Epernay: 28min

- Paris: 1h50 via A4
- Nancy: 2h06 via N44
- Troyes: 1h08 via A26
- Charleville-Mezieres: 1h12 via A34

## Déplacements - Mobilité



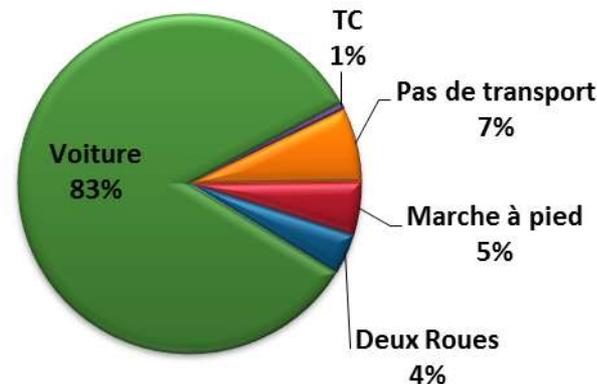
### *Forte dépendance à la voiture (Mode de vie périurbain)*

- 27,4% des actifs ayant un emploi travaillent dans la commune (43 personnes) soit...
- **72,6% (114 personnes) vont travailler dans une autre commune**
- **131 actifs (soit 83%) vont travailler en voiture/ fourgonnette...**, 1 personnes en transport en commun, 6 en deux roues, 8 à pieds, 11 pas de transport.

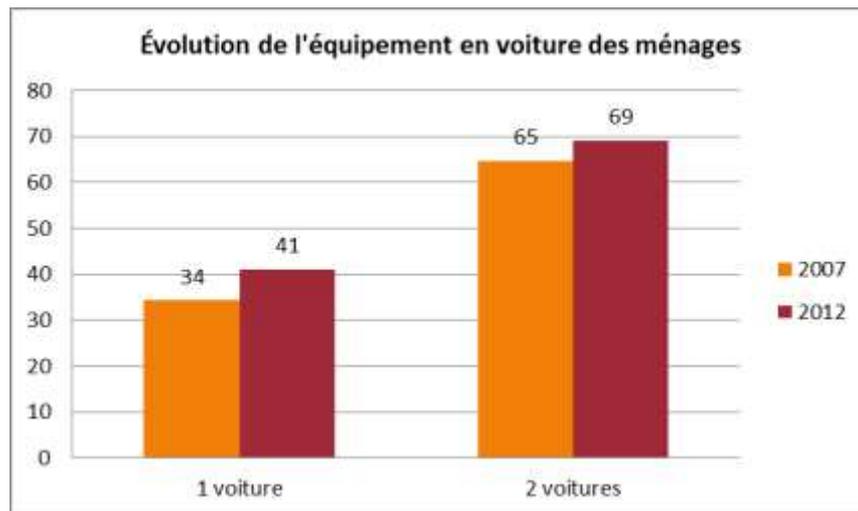
### *Légère hausse de l'équipement automobile des ménages:*

95,6% des ménages ont au moins une voiture et 63% des ménages possèdent 2 voitures ou plus en 2012 contre 65 % en 2007.

Mode de transport pour trajet domicile/travail



Évolution de l'équipement en voiture des ménages

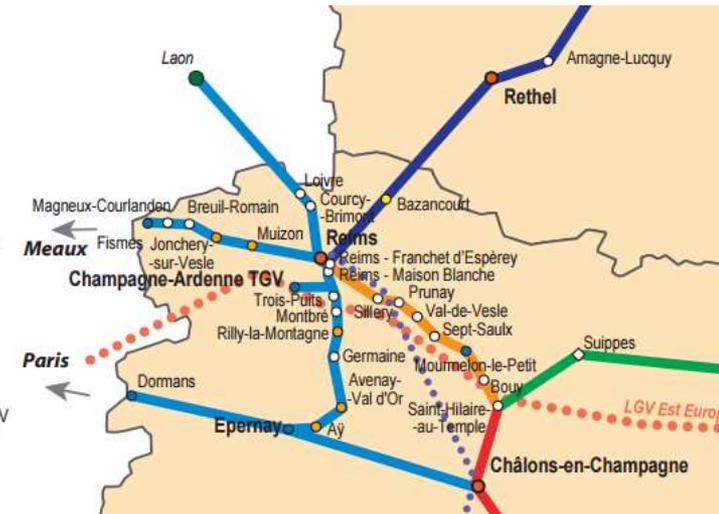
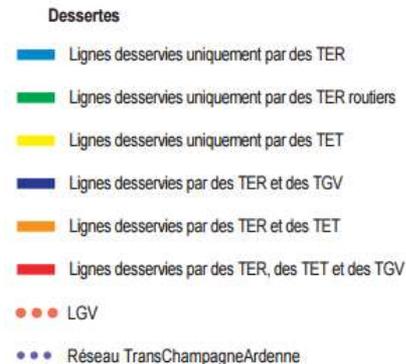




## Les modes de transports alternatifs à la voiture individuel

- **Par le Train:** pas de chemin de fer sur la commune – la gare la plus proche est à Sept-Saulx – Mourmelon (30 min en velo / 10min en voiture) / Gare d'Avenay-Val-d'Or (Reims/Epernay)= 22min en voiture / 50 min à vélo
- **Transport interurbain en car Marne-Mobilité:** depuis Livry (25 min en Vélo) => Chalons en Champagne (correspondances pour Sainte-Menehould) , Suippe...
- **Réseau TransChampagneArdenne:** depuis Chalons => Reims / Troyes
- **Transport scolaire :** Ramassage scolaire assuré par le département.

## Exemple trajet vélo (difficulté) – Vaudemange/Avenay



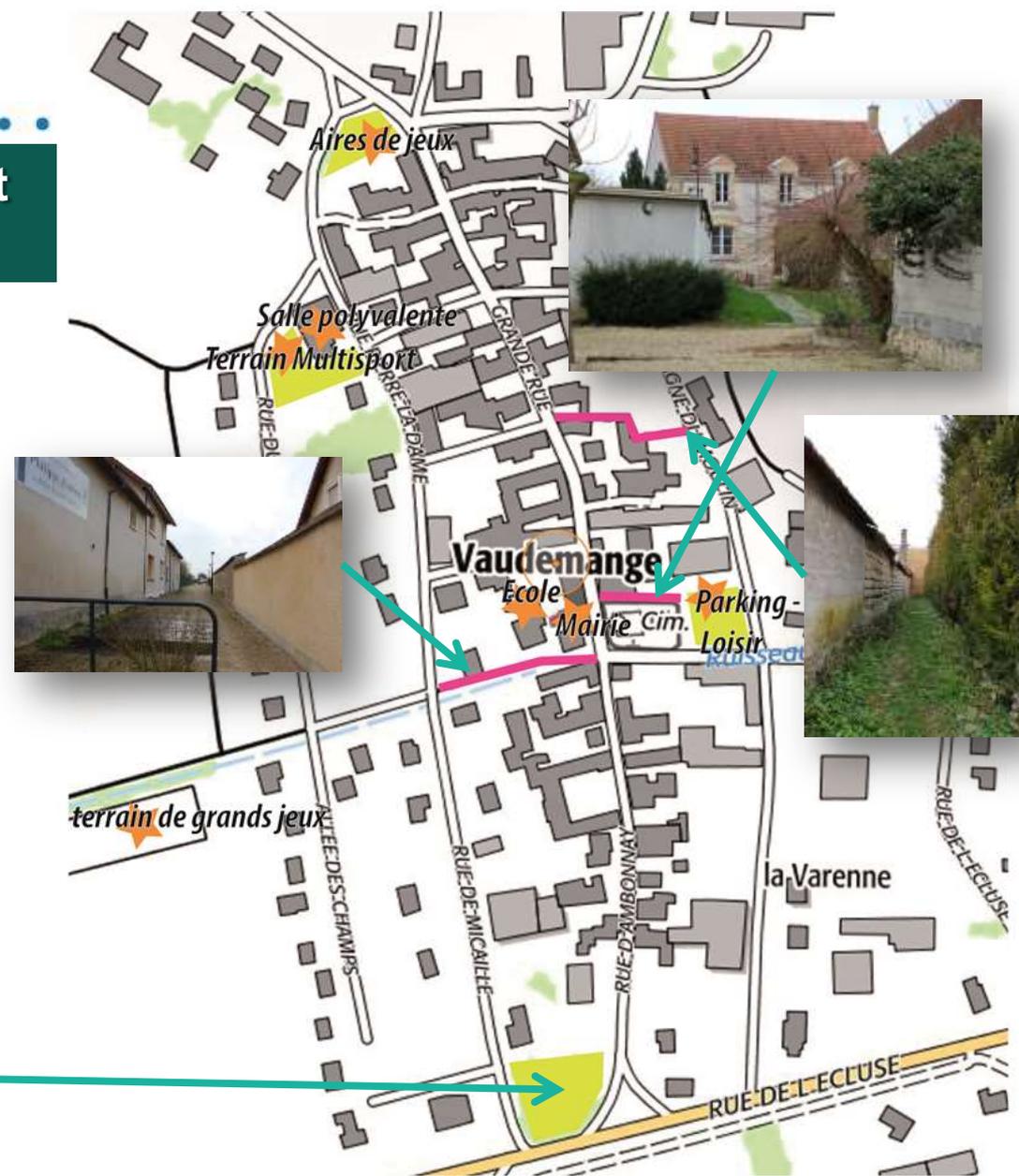
Le covoiturage?

## Les espaces publics et les liaisons douces

- *Présence de sentes au sein du village*
- **PAVE**



+> *Présence des GR14 – GR654 + Sentier des Loges de vigne TREPAIL (tourisme-en-champagne) ...*



— Liaisons douces identifiées

— Chemins agricoles

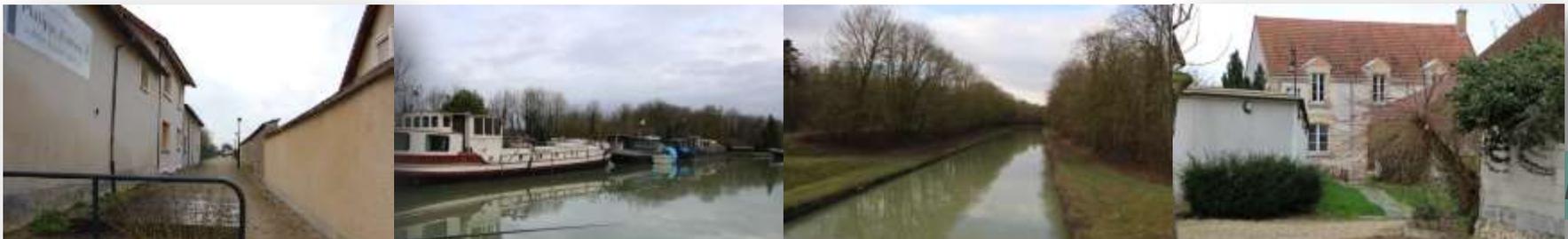
★ Equipements

■ Espaces publics

## Déplacements – Accessibilité

### *Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

- Tendre vers une diminution des déplacements routiers en favorisant le partage de la voiture et en développant les mobilités douces;
- Gérer le stationnement des résidents, des visiteurs et des activités.
- Développer le transport à la demande et le rabattement vers les gares le plus proches.
- Préserver le transports scolaires.
- Améliorer l'accessibilité de notre commune pour tous (jeunes, PMR...) et la sécurité des déplacements piétons.



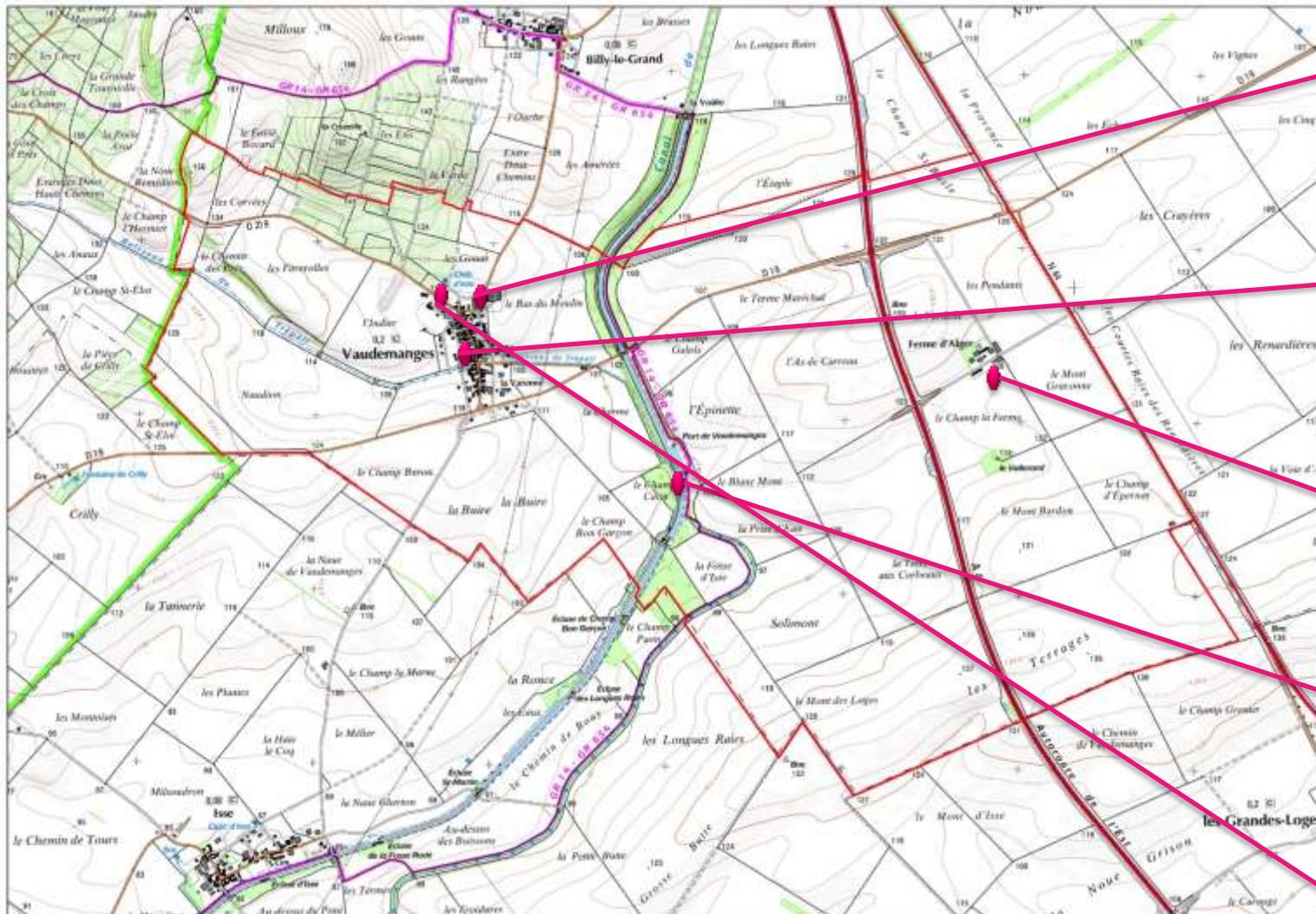


# LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

URBANISATION ET CONSOMMATION DES ESPACES / PATRIMOINE BÂTI / LES  
PAYSAGES / PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ / LA GESTION DES  
RESSOURCES / SECURITÉ ET SANTÉ PUBLIQUE

P2

# Modélisation de l'occupation du sol



PL

# P2

## Histoire et évolution de l'urbanisation

Vallis –  
Dominica :  
première  
mention en  
1090 (source  
commune)

Carte de Cassini (1740)



Carte de l'Etat Major (1866)

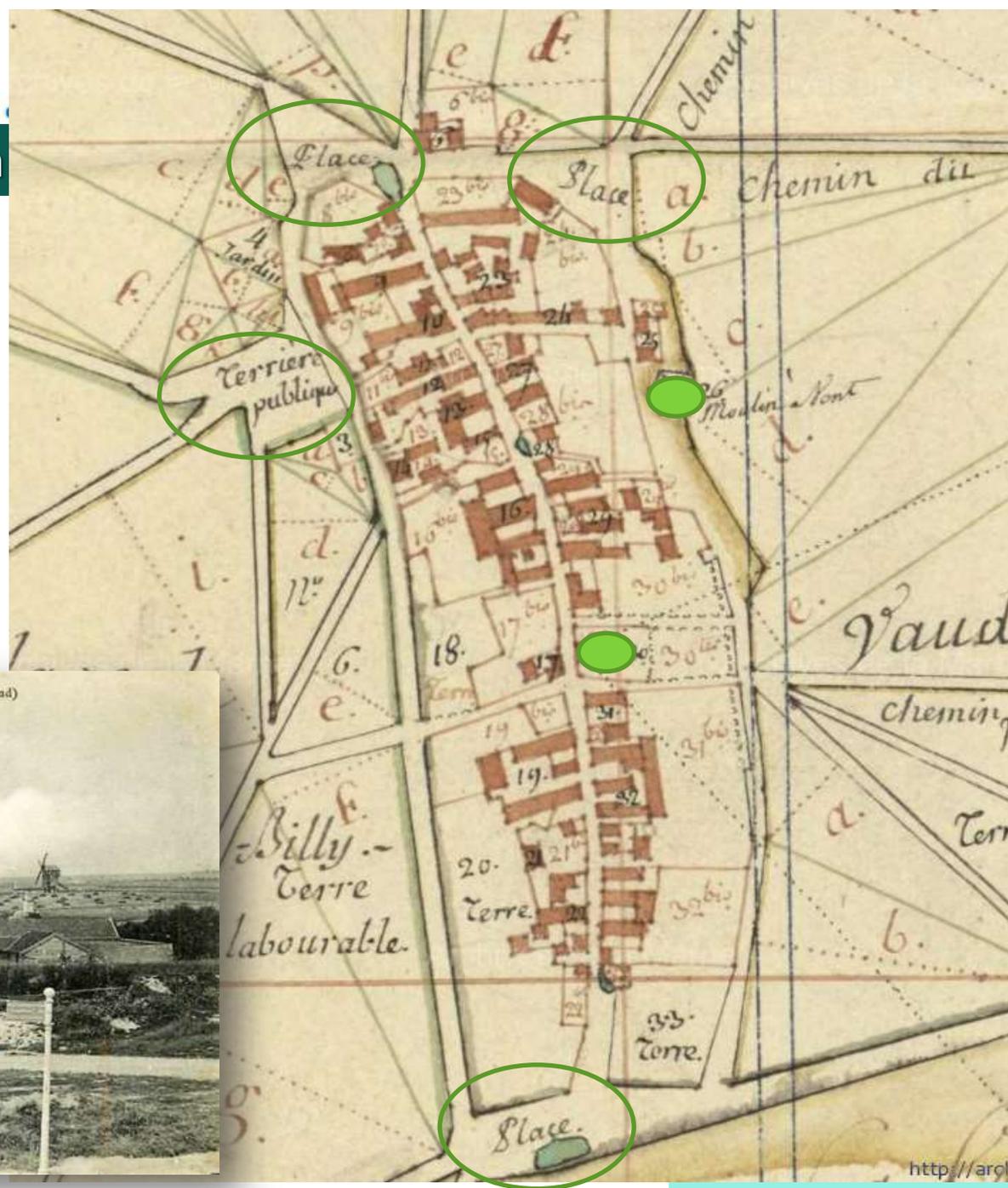


Cadastre  
Napoléonien  
1839

## P2 Histoire et évolution

### Cadastre Napoléonien 1804 Archives de la Marne

- 3 places en périphérie du village.
- L'église
- Un moulin
- Terrière publique.



2. VAUDEMANGE (Marne) — Vue Générale (côté Sud)



P2

# Histoire et évolution de l'urbanisation



Guerre 1914-15... Biplan allemand "Albatros" abattu par le "Jeanne-d'Arc" à VAUDEMANGES

War 1914-15... German biplane "Albatros" brought down by the "Jean of Arc" at VAUDEMANGES

Vis. Paris N° 1198

P2

## Histoire et évolution de l'urbanisation



Photo  
aérienne  
(1949)



Photo  
aérienne  
(1970)



Photo  
aérienne  
(1990)

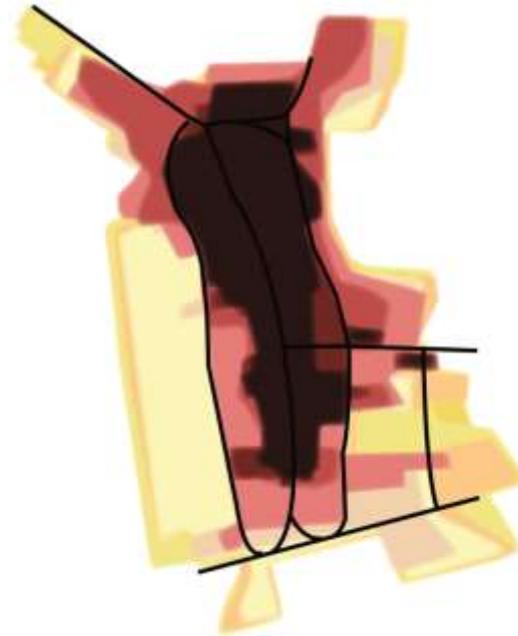


Photo  
aérienne  
(2008)



Photo aérienne (2015)

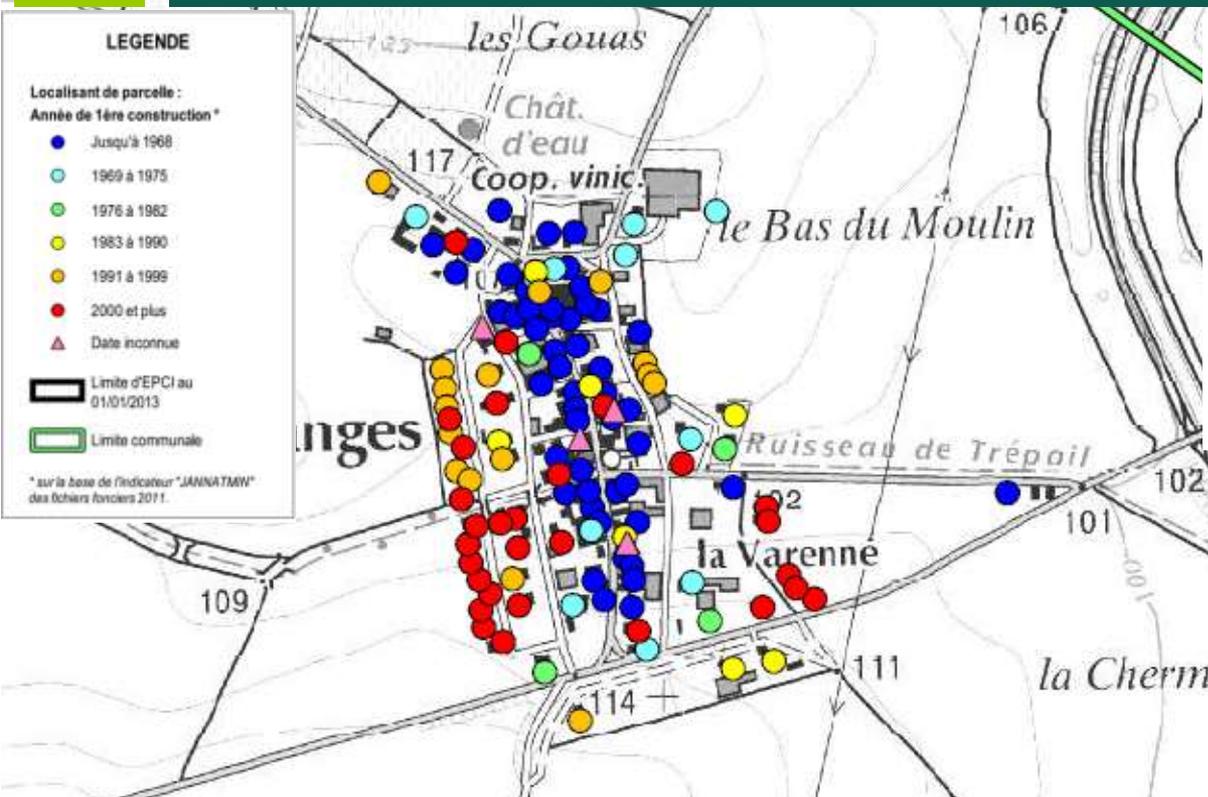
### Schéma de l'évolution de l'urbanisation



- Village implanté dans une « cuvette » (dépression topographique)
- Organiser autour de l'église puis développement structuré par le réseau viaire.

P2

# Consommation d'espaces - habitat



## Surfaces artificialisées:

(DREAL – Données OMAR)

- 3,16 ha consommés pour l'habitat entre 1999 et 2011.
- 1021 m<sup>2</sup> consommés par nouveau ménage entre 1999 et 2011 (2310m<sup>2</sup> entre 1982-1999).

Depuis 1999, Artificialisation accompagnée d'un gain de ménage = augmentation de la densité résidentielle qui témoigne d'une gestion foncière adaptée et d'une stratégie économe en espace

Commune : (51599) Vaudemange

	1999	2006		2011	
population	207	298		297	
ménages	76	109		107	
artificialisation résidentielle (ha) / évolution par rapport à 1999 (%)	11,30	13,46	+ 19,2 %	14,46	+ 28 %

P2

FORMES URBAINES

*Un centre-bourg dense et minéral/ des franges urbaines ouvertes & verdoyantes*



**Carte à corriger et compléter**



# P2

## PATRIMOINE BATI – *le bâti ancien*



P2

## PATRIMOINE BATI – quelques exemples

### Quelques particularités de l'architecture locale du bâti ancien

- **Reprise du volume du bâti** ancien détruit mais quasi maintien du gabarit ancien des voies
- **Portes cochères** : arcs en plein cintre, en anse de panier, droits... entrée à pilastres
- Utilisation de **structure métallique** : linteaux et cache-boulons
- **Brique** en parement : modénatures : bandeaux de brique pour souligner le soubassement, brique polychrome (claire et rouge), calepinage des briques et/ou pierre, les étages...
- **Polychromie structurelle** : moellons de calcaire, brique rouge (argile) et claire (silico-calcaire) + utilisation du bois (dépendances)
- Nombreuses **maisons bourgeoises, de villégiature, avec parc** (bois, espaces semi-ouverts)
- **Couvertures** en tuile mécanique de terre cuite rouge à côtes (+tuile plate petit format), nombreuses couvertures en ardoise petit format (demeures bourgeoises) : toitures principalement à deux versants (avec demi-croupe) ; toit mansardé
- **Clôtures** : mur en pierre calcaire de 80 cm mini surmonté d'une grille ou mur plein
- **Implantation** pignon sur rue avec cour perpendiculaire ou recul avec cour devant et mur plein avec porche
- **Lucarnes** jacobines, capucines, cintrées (non traversantes + lucarne d'accès (poulie)



P2

## PATRIMOINE BATI – quelques exemples

*Exemple de pavillons modernes:*



P2

## Formes Urbaines et architecturales

*Typologie du bâti  
d'activités :  
quelques exemples*



P2

## FORMES URBAINES

*Un centre-bourg dense et minéral/ des franges urbaines ouvertes & verdoyantes*



**Carte à corriger et compléter**

## P2 PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHEOLOGIQUE

### *Un patrimoine locale à valoriser*

- **Église romane** du XIIème siècle dédiée à Saint-Hippolyte = non classée
- **Mairie – école de 1851**
- Monument aux morts, inauguré en juillet 1993.
- Mise en valeur du patrimoine commun
- Archéologie: nécropoles, structures et habitats protohistorique...



## Evolution de l'urbanisation & Patrimoine urbain, culturel & archéologique



### *Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

- Valoriser notre patrimoine bâti et architectural pour le transmettre aux générations futures (*les éléments remarquables*)
- Tendre vers la diminution de la rétention foncière en encourageant le renouvellement urbain (*mutation des espaces bâtis - résorber les dents creuses*)
- Poursuivre la densification du village et favoriser la réhabilitation du bâti ancien caractéristiques



P2

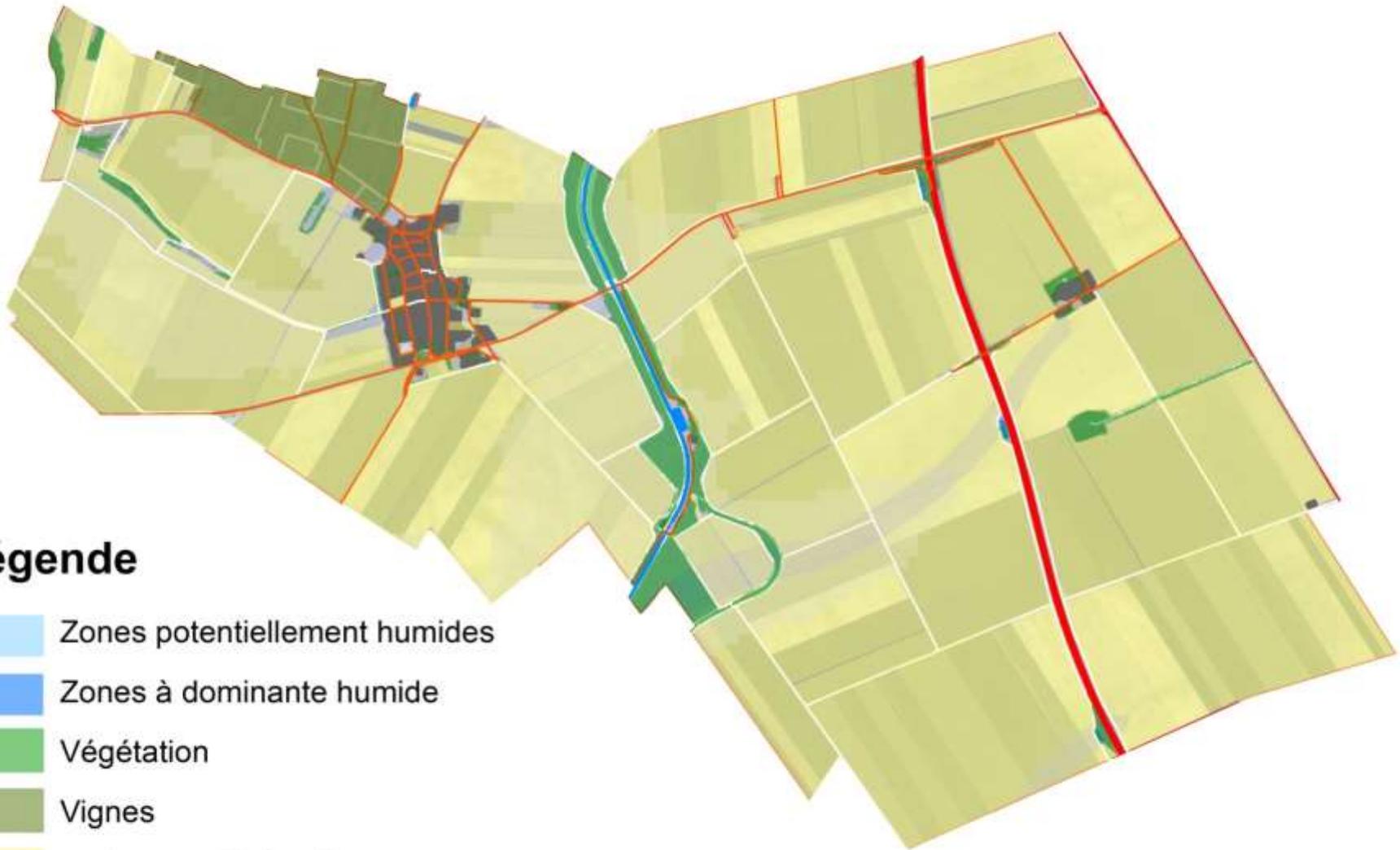
# PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE

1950

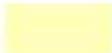


2015





## Légende

-  Zones potentiellement humides
-  Zones à dominante humide
-  Végétation
-  Vignes
-  surfaces cultivés - fourrages
-  Milieux anthropiques

# P2 PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE

## Les milieux naturels forestiers

Forêt soumise  
au régime  
forestier :  
forêt  
communale  
de  
Vaudemange-  
Trépail-Billy-  
le-Grand

■	Forêt fermée sans couvert arboré
■	Forêt fermée de feuillus purs en îlots
■	Forêt fermée de chênes décidus purs
■	Forêt fermée de chênes sempervirents purs
■	Forêt fermée de hêtre pur
■	Forêt fermée de châtaignier pur
■	Forêt fermée de robinier pur
■	Forêt fermée d'un autre feuillu pur
■	Forêt fermée à mélange de feuillus
■	Forêt fermée de conifères purs en îlots
■	Forêt fermée de pin maritime pur
■	Forêt fermée de pin sylvestre pur
■	Forêt fermée de pin laricio ou pin noir pur
■	Forêt fermée de pin d'Alep pur
■	Forêt fermée de pin à crochets ou pin cembro pur
■	Forêt fermée d'un autre pin pur
■	Forêt fermée à mélange de pins purs
■	Forêt fermée de sapin ou épicéa
■	Forêt fermée de mélèze pur
■	Forêt fermée de douglas pur
■	Forêt fermée à mélange d'autres conifères
■	Forêt fermée d'un autre conifère pur autre que pin
■	Forêt fermée à mélange de conifères
■	Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et conifères
■	Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et feuillus
■	Forêt ouverte sans couvert arboré
■	Forêt ouverte de feuillus purs
■	Forêt ouverte de conifères purs
■	Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères
■	Peupleraie
■	Lande
■	Formation herbacée



P2

PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE

*Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques*

Un réservoir de biodiversité des Milieux Humides et aquatiques d'échelle régionale Identifiée par le SRCE

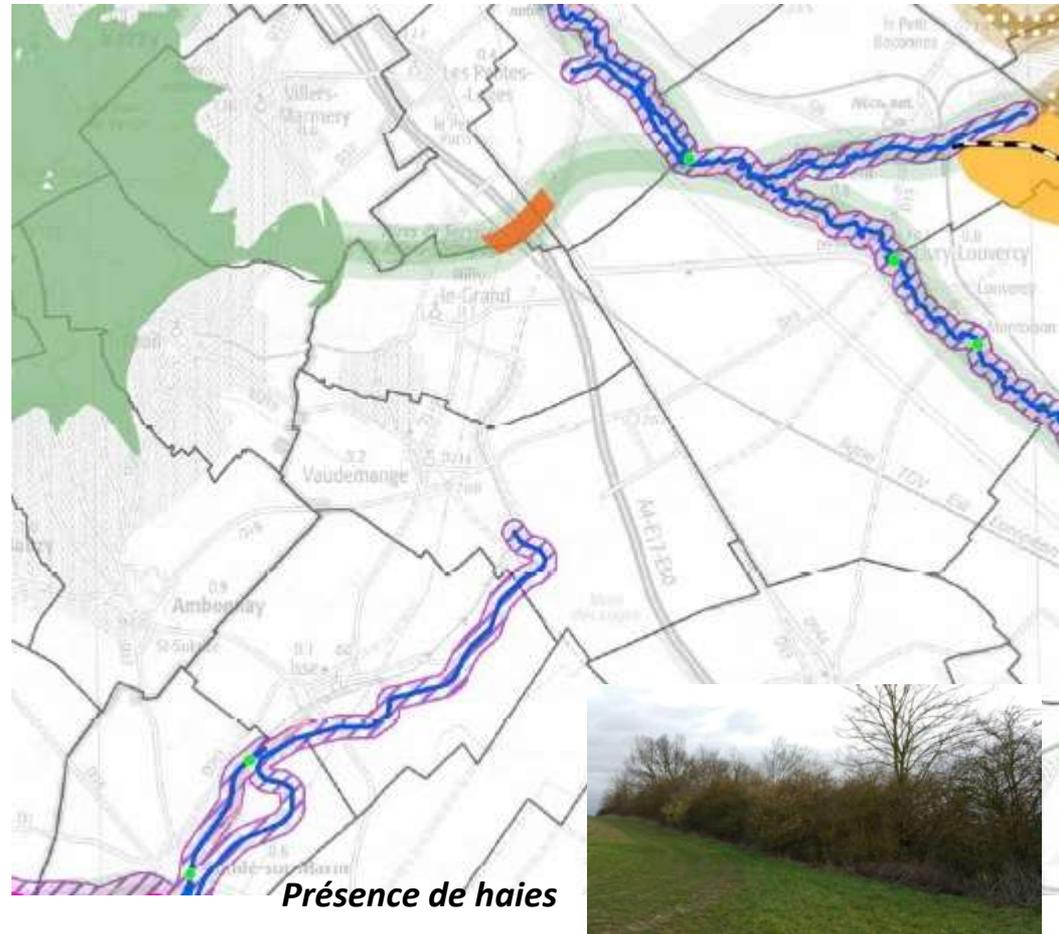
Trame des milieux aquatiques

-  Trame aquatique avec objectif de préservation
-  Trame aquatique avec objectif de restauration
-  Plan d'eau de plus de 1 ha
-  Fuseau de mobilité de la Seine (SDC 10)

Trame des milieux humides

-  Réservoir de biodiversité des milieux humides avec objectif de restauration
-  Corridor écologique des milieux humides avec objectif de préservation
-  Corridor écologique des milieux humides avec objectif de restauration

Trame verte et bleue à décliner au niveau local



## Patrimoine naturel & biodiversité

### *Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

- Développer la trame verte et bleue dans l'espace urbain et promouvoir des aménagements répondant aux préoccupations environnementales...
- Préserver les espaces naturels de notre territoire et compléter les corridors à l'échelle communale
- Protéger la ressource en eau (captage) en prenant en compte la composition du sol, dans la gestion du cycle de l'eau, pour définir des secteurs favorables à l'urbanisation.



P2

PAYSAGES



**Les forces à valoriser, renforcer, protéger:**

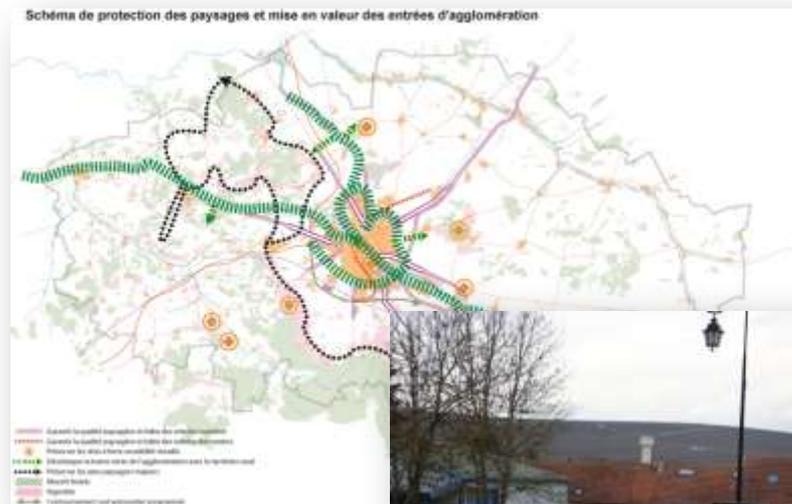
- Faible topographie encourageant les vues lointaines
- Intégration paysagère du village en fond de vallée (ruisseau de Trépail) limitant les impacts sur le grand paysage
- traitement paysager des nouvelles constructions (haie)
- Un paysage urbain spécifique : Un bourg dense et des franges urbaines ouverte

**Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:**

- Peu de boisements pour accompagner le tracé de l'A4
- Des éléments verticaux (Château d'eau, pylônes RTE...) permettant à l'observateur de se repérer mais impactant le Grand Paysage.

**Opportunités à prendre en compte**

- Schéma de protection des paysages et mise en valeur des entrées de l'agglomération / **Préserver l'aspect paysager de la route touristique du Champagne = SCoT2R 2007**



*Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

- Conserver la morphologie du village - intégrer les nouvelles constructions dans son environnement proche
- Préserver la composition du grand paysage par le traitement paysagers



## P2 Les pressions sur les ressources et les nuisances

### *Pressions sur les ressources:*

- Ressources en eau et énergétique : augmentation des besoins
  - ✓ Le captage et les réseaux d'alimentation en eau potable sont en capacité. L'eau de bonne qualité.
  - ✓ La commune n'est pas concernée par la zone favorable au développement éolien.
- Augmentation de la production de déchets = à prendre en compte. (Animation le sycomore a réalisé une intervention pédagogique à l'école de Vaudemange)
- La qualité de l'air: Bonne voire très bonne au niveau du village, polluée sur les secteurs de l'autoroute et de la RD944 par la circulation routière (Dioxyde d'azote, de soufre, monoxyde de Carbone et d'Azote, Ozone et Poussières Fines)

### *Les nuisances potentielles:*

- **sonores** => Prescriptions acoustiques réglementaires liées aux infrastructures de transports (A4/RD944) loin du village. Des nuisances sonores provoqués ponctuellement lors des saisons de récolte de betteraves ou de pommes de terre pour l'industrie alimentaire mettant en cause la circulation de camions (jusqu'à 160/camions /jours) sur **la départementale D19**. Les déplacements aériens de l'aéroport Vatry mais également la LGV a proximité de la commune provoquent des nuisances sonores.
- **visuelles** => les pylônes, et le passage de l'A4 impactant fortement le grand paysage.

**Point Sécurité routière** = radar pédagogique en entrée de village en provenance de Trépail – problèmes de vitesse en agglomération et de franchissement piéton de la D19.



## Les risques naturels et technologiques

### Les risques naturels identifiés:

- Retrait Gonflement des argiles = *aléa faible (cuesta)*
- Aléa remontée de nappes = *aléa nappe affleurante*

### Les risques technologiques:

- *Risque de transport de matière dangereuse issue du passage de l'Autoroute A4 sur le territoire*
- *Installation classée pour la protection de l'environnement (ferme d'Alger) Production de Biogaz.*



*(en attente du porter à connaissance de l'Etat pour confirmer les risques potentiels)*

### *Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...*

- Diminuer les pressions sur les ressources et les pollutions diffuses.
- Limiter l'exposition des habitants aux risques et aux nuisances.
- Développer les énergies renouvelable et protéger les ressources (les boisements, la ressource en eau, les espaces agricoles...)



P3

# LES ORIENTATIONS GENERALES DU PADD

P3

## LES GRANDES ORIENTATIONS DU PADD DU PLU

*Les orientations générales ont été débattues conformément au L153-12 du CU  
LE 17/06/2016*

*Construisons un avenir durable pour notre territoire, fidèle à notre identité rurale, situé au cœur du triangle marnais.*

## Bilan des Atelier d'Urbanisme Durable

### *Échanges avec les élus : les points saillants*

- **La volonté** de maintenir les dynamiques démographiques appropriées au terroir communal de développer l'économie locale, de maintenir l'accès aux services existants à proximité de la commune en renforçant les mobilités, en poursuivant la gestion économe en espace et la valorisation du patrimoine local vecteur d'attractivité (urbain & architectural, naturel, culturel et paysagère...).
- **La nécessité** d'un développement mesurée, équilibré répondant aux besoins actuelles et futures (de la population et des activités économiques notamment agri-viticoles) en limitant les impacts sur l'environnement (sur les ressources, dégradations des milieux...) et en poursuivant les coopérations intercommunales de mutualisation des services et des équipements.
- **L'ambition** d'aménager un cadre de vie de qualité, partagé par tous, dans le but de valoriser, conserver et transmettre son identité rurale (agri-viticole), en favorisant les pratiques et les aménagements ancrés dans une démarche de développement durable (agriculture durable, diminution des déplacements..) et prenant en compte les opportunités de développement touristique liés aux aménités locales (oenotourisme, voie verte du canal...)

P3

## Les Grandes Orientations du projet

## Proposition PADD

*Construisons un avenir durable pour notre territoire, fidèle à notre identité rurale, situé au cœur du triangle marnais.*

Axe 1 : Conserver notre identité rurale et notre cadre de vie

*Les forces*

Axe 2 : Valorisons et améliorons notre qualité de vie.

*Les faiblesses*

Axe 3 : Assurerons la durabilité de notre territoire...

- en développant les relations de proximité, les coopérations locales et notre fonction récréative et touristique

*Les opportunités*

## Axe 1 : Conserver notre identité rurale et notre cadre de vie

*Par la poursuite d'un développement raisonné permettant de conserver la dimension de « village ».*

- En planifiant un développement urbain mesuré, **priviliégiant le renouvellement urbain** permettant de conserver la compacité du village et de limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces agricole, naturels et forestier, notamment en densifiant la zone urbanisée, dans le cadre d'opérations de constructions, d'extension du bâti existant, visant à résorber les « dents-creuses » (friches, délaissés, espace disponible...)
- En maintenant **la morphologie historique du village**, en favorisant la réhabilitation des logements vieillissants et/ou inoccupés (logement vacants...) et en anticipant les mutations en centre-bourg.
- En prévoyant des potentialités d'accueil à vocation d'habitat permettant le **maintien des dynamiques démographiques actuelles**.
- En permettant le **développement des activités économiques existantes** (artisanales, activités de services, agricoles et viticoles); afin de conserver la mixité fonctionnelle caractéristique du village agri-viticole et la dynamique de création d'emploi.
- En **soutenant l'activité agricole**, en répondant aux besoins de maintien et d'implantation des exploitations agricoles et en contribuant à améliorer les conditions d'exploitation.
- En **programmant les équipements nécessaires** au développement communal (réseaux, voiries, aménagements d'espaces de stationnement, d'espaces publics d'accompagnement...)

## Axe 1 : Conserver notre identité rurale et notre cadre de vie

### *Par la préservation de notre patrimoine local, vecteur d'attractivité*

- En confortant la **composition urbaine du village** contribuant à son caractère identitaire :
  - ✓ un centre bourg dense et minéral, en favorisant la conservation d'éléments caractéristiques (bâti de la reconstruction d'après-guerre, bâti vigneron, murs de clôture en pierre, alignement de la « Grande rue » ...) ;
  - ✓ des franges urbaines ouvertes verdoyante (pavillons avec jardins)
- En développant **le traitement paysager des franges de l'urbanisation** sur les secteurs à forte sensibilités paysagères.
- En pérennisant le grand paysage **en protégeant les éléments d'appréciation du territoire** (Château d'eau, espaces agricoles à forte à forte valeur ajoutée du point de vue du paysage comme l'aire d'appellation AOC, les boisements et alignements d'arbres, implantation du village...)
- En préservant **les aménités environnementales** (jardins, vergers, espaces verts) existant dans l'espace urbain constituant la trame verte urbaine,

## Axe 1 : Conserver notre identité rurale et notre cadre de vie

*Par le maintien des espaces agricoles, naturels et forestiers, des activités et pratiques associées.*

- En assurant le maintien des activités agricoles et forestières (le cas échéant), en prenant en compte **les besoins de développement des exploitations et les conditions d'exercices** (circulations des engins et stockage...),
- En **protégeant les espaces ressources** (terres de grandes cultures et la vigne classée en appellation AOC, forêts...).
- En préservant **les espaces naturels sensibles, reconnus pour leur richesse et leur fonctionnalité écologique** et participant à la qualité du cadre de vie (les boisements, les alignements d'arbres, les cours d'eau, les zones à dominante humide, la ripisylve du canal et le canal lui-même).
- En **développant les continuités écologiques en confortant la trame boisée** en profitant du tracé d'infrastructures existantes (bosquets sous pylônes, Haies brises vents, couverts fleuris.....)
- En **autorisant les pratiques ludiques** de loisirs qui ne compromettent pas la qualité des sites et des milieux.

## Axe 2 : Valorisons et améliorons notre qualité de vie.

### *Par une adaptation de notre parc de logement aux regards du mode de vie périurbain.*

- En **inscrivant des potentialités** d'accueil à vocation résidentielle tenant compte de la demande endogène et exogène de logements.
- En produisant **une offre diversifiée de logements** (en locatif/accession) en adéquation avec les besoins actuels et futurs et favorisant la mixité intergénérationnelle (population vieillissante, une offre de logements adaptée aux jeunes ménages, aux familles) et des évolutions sociétales (dessalement des ménages, problématique de perte d'autonomie liée au vieillissement ...).
- En poursuivant l'accueil de population par la production de logements (construction neuve ou réhabilitation) répondant aux parcours résidentiels des ménages permettant un « turn-over » des familles afin **d'optimiser la fréquentation des équipements** et services existants notamment à destination de la petite enfance (crèche, structures et services périscolaires ...)
- En prenant en compte les autres modes d'habiter comme l'habitat fluvial (par exemple avec des péniches à la halte nautique du Canal)
- **En améliorant les conditions de stationnement des secteurs résidentiels** pour répondre à la hausse de l'équipement en voiture individuelle (notamment uniformiser les règles de stationnements)

## Axe 2 : Valorisons et améliorons notre qualité de vie.

### *Par l'amélioration de nos échanges et de nos déplacements*

- En **créant des lieux de vie favorisant les rencontres et les animations locales** à vocation de loisirs et de détente notamment à destination des jeunes et des adolescents ;
- En développant **les déplacements en mode doux** (piétons, cycle...) afin d'assurer les connexions vers les secteurs d'équipements et de services.
- En **poursuivant l'aménagement des espaces publics promouvant l'accessibilité** par tous notamment des personnes à mobilité réduite par la mise en œuvre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).
- En **sécurisant les déplacements de toute nature en poursuivant la création d'aménagements notamment aux abords de la RD19** traversant le village (aménagement pour réduction de la vitesse, franchissements sécurisés...).
- En accompagnant les activités associatives et les services à destination des différents publics (petite enfance, enfance, adolescence, personnes âgées ...).
- En **organisant des liaisons douces en direction de la voie verte du canal**

## Axe 2 : Valorisons et améliorons notre qualité de vie.

*Par la recherche d'un développement respectueux de l'environnement des usages du territoire et de la santé publique.*

- En prenant en compte **les pressions exercées sur les ressources** notamment sur la ressource en eau (capacité du captage et des réseaux d'alimentation en eau potable...), en promouvant **l'utilisation des énergies renouvelable**, en engageant une **réflexion sur la valorisation des déchets verts**, notamment en prévoyant des aménagements limitant l'artificialisation des sols et/ou favorisant l'infiltration des eaux pluviales.
- En **autorisant des formes architecturales nouvelles répondant aux préoccupations environnementales** (éco constructions) moins consommatrices d'espaces et/ou intégrant des dispositifs permettant le recours aux énergies renouvelables (panneaux solaires...) pour diminuer les pressions sur la ressource énergétique;
- En veillant à une **bonne intégration architecturale**, urbaine et paysagère des constructions (hauteur, densité, aspect extérieur...) dans son environnement urbain.
- En veillant à la **compatibilité des usages et des formes d'urbanisation à proximité des espaces cultivés**.
- En **limitant l'exposition des habitants aux nuisances, aux risques naturels et technologiques potentiels**.

P3

## Axe 3 : Assurerons la durabilité de notre territoire en développant le relations de proximité, les coopérations locales et notre fonction récréative et touristique

*Par le maintien et le développement du niveau d'équipements, de services et de commerces de proximité en complémentarité avec les territoires voisins*

- En poursuivant les relations de coopération intercommunales mutualisant les **équipements, commerces et services**, permettant le maintien de l'accès de certains services à la population tout en limitant les déplacements (transport scolaire...).
- En soutenant le maintien des services à domicile ou des commerces ambulants issu du tissu économique du micro bassin de vie.
- En prévoyant la **mutation de certains équipements (école) permettant le développement de service à la personne (accueil jeunesse...)** répondant aux besoins des familles.

## Axe 3 : Assurerons la durabilité de notre territoire en développant les relations de proximité, les coopérations locales et notre fonction récréative et touristique

### *Par le renforcement du tourisme et de l'agriculture durable conciliant développement économique et valorisation de l'environnement*

- En favorisant le **développement d'une agriculture durable de proximité** (vente à la ferme...) mais également des pratiques durables intégrant la préservation de la biodiversité (enherbement...)
- En encourageant la **réalisation d'aménagement permettant d'intégrer la biodiversité dans le processus d'exploitation agricole** comme le recours à l'enherbement, le développement de couverts fleuris et pollinisateurs, le maintien des arbres isolés, des haies brise vents ... permettant le développement d'auxiliaires de culture favorable à l'exploitation.
- En **soutenant la production de biogaz** (maintien voire le développement de la ferme de méthanisation) et toutes autres activités **permettant la diversification énergétique du territoire** (filiale bois, énergie solaire, géothermie...).
- En **encourageant une stratégie touristique** permettant le développement et la coordination de la filière touristique du village (hébergement, dégustations, promenades, tourisme fluviale, randonnées, artisanat d'art...) notamment en valorisant les éléments caractéristiques : route touristique du Champagne, itinéraires de randonnées, l'église, le classement des paysages au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et des vigneron de Vaudemange, canal de l'Aisne à la Marne ...)

## Axe 3 : Assurerons la durabilité de notre territoire en développant les relations de proximité, les coopérations locales et notre fonction récréative et touristique

### *Par le développement des mobilités alternatives à l'échelle du micro bassin de vie*

- En favorisant **l'utilisation des mobilités douces**, en sécurisant et développant les cheminements communaux (balades fleuries...) mais également en préservant les itinéraires de randonnées pédestres qui traversent le territoire (GR14-GR145-GR654, voie-verte du canal) permettant l'accès aux bourgs proches (offre de commerces et services associés).
- En œuvrant **pour le renforcement des politiques publiques (intercommunales) en matière de déplacements** (transports à la demande...), de communication numérique afin de limiter les déplacements individuels.
- En **réduisant les déplacements motorisés en favorisant le partage de la voiture** individuelle (aire de covoiturage) et le développement des mobilités douces